

Délibération n°201218_32

Séance du Conseil d'administration du 18 décembre 2020

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 30

Nombre de membres en exercice : 27

Membres présents : 15

Membres représentés : 3

Quorum : 14

Pour :

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

Budget Initial 2021

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Article 1 :

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 324,58 ETPT sous plafond et 61,07 ETPT hors plafond
- 41 926 340 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 26 999 416 € personnels
 - 8 397 831 € fonctionnement et interventions
 - 6 529 093 € investissements
- 41 674 481€ de crédits de paiement
 - 26 999 416 € personnels
 - 8 212 620 € fonctionnement et interventions
 - 6 462 445 € investissements
- 40 406 556 € de prévisions de recettes
- - 1 267 925 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le Conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- - 1752 459 € de variation de trésorerie
- + 286 789 € de résultat patrimonial
- + 1 686 689€ de capacité d'autofinancement
- - 1 267 925 € de variation de fonds de roulement

Liste des annexes :

- Tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles ;
- Projet annuel de performance.

Le Conseil d'administration


DECIDE

d'approuver le budget initial 2021 et le projet annuel de performance figurant en annexe.

Abstention(s) : 1
Votants : 18
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 17
Pour : 15
Contre : 2

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,

per déléation,
le Directeur Général des Services
Ghislain MONTAVON

Philippe Zilliox

Budget Initial 2021



Bâtiment A – Concours d' architecte – Octobre 2020

la bibliothèque
de l'espace de coworking en double hauteur à la salle de lecture, panorama sur le jardin

Table des matières

Introduction	3
A – Des activités transversales essentielles	6
A-1 Les ressources humaines	6
A-1-a L'évolution du Glissement Vieillesse Technicité (GVT)	6
A-1-b La campagne emplois 2021	7
A-1-c La maîtrise des heures d'enseignement	9
A-1-d La gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences	10
A-1-e Les mesures déployées en 2021	11
A-2 Le SAIC	11
A-2-a Les dépenses prévisionnelles 2021	11
A-2-b Les recettes prévisionnelles 2021	13
A-3 La direction de la transition numérique	15
A-3-a Bilan 2020	15
A-3-b Perspective 2021	17
B – Des locaux entretenus et adaptés aux activités universitaires	20
B-1 L'entretien courant, cœur des charges fixes incompressibles	20
B-1-a Viabilisation	20
B-1-b Dépenses liées aux consommations d'électricité	21
B-1-c Autres frais généraux	22
B-1-d Maintenance des bâtiments et entretien et courant	23
B-1-e Contrats de maintenance, de contrôles périodiques, de prestations de services	23
B-2 Des travaux de jouvence, mise en conformité, adaptation	24
B-2-a Investissements dédiés à la jouvence et la mise en conformité du bâti et des équipements existants	24
B-2-b Investissements dédiés aux projets structurants en lien avec le projet d'établissement	25
B-2-c Transfert des activités FISE-FISA SI du site de Belfort vers le site de Sevenans	25
B-2-d Rénovation et restructuration du bâtiment A	27
B-2-e Projet Innovation Crunch Lab – Bâtiment B (Opération hors budget spécifique service patrimoine)	28
B-2-f Plan de relance – Point sur les fiches actions UTBM transmises aux services de l'Etat fin 2020	29
C – Des projets entraînants	30
C-1 L'UTBM Innovation CRUNCH Lab	30
C-1-a Déploiement de l'UTBM Innovation CRUNCH Lab	30
C-1-b Les projets conduits par le Crunch Lab	31
C-1-c Projets en cours d'évaluation	32
C-2 L'équipement pluriannuel de la formation Espera SBARRO	33
D – Les tableaux obligatoires	36

INTRODUCTION

La construction budgétaire est le reflet des projets portés par l'établissement sur l'espace-temps de l'année civile concernée. L'introduction de la notion même de « Dialogue Stratégique et de Gestion » avec les autorités rectorales et le ministère, apparue il y a deux ans, a confirmé une nouvelle échelle de temps dans nos prévisions, en glissant l'annualité du budget dans un cadre triennal. Cette visibilité pluriannuelle nous était déjà familière, pour le SAIC ou l'investissement (PPI) par exemple, mais n'était pas complètement appliquée au profit d'autres thématiques, telles les ressources humaines par exemple, hormis la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) suivie depuis plusieurs années. La construction du budget 2021 a donc été conduite avec la permanence de la perspective à 3 ans, l'annualité ne représentant alors qu'une phase d'un projet global. Nous le verrons particulièrement à la suite dans les questions de patrimoine.

Pourtant, l'année de référence est celle qui porte la période d'élaboration du budget à venir, soit 2020. Les nombreux tableaux de bord de suivi des consommations et encaissements nous permettent de mesurer l'exécution du budget initial et la pertinence des choix qui y sont opérés. L'année de référence est donc, sur ce dernier volet, l'année 2020. Celle-ci fut pour le moins heurtée en termes d'exécution. Un premier budget rectificatif, construit au sortir de la première période de confinement, est venu abonder des lignes de dépenses (mesures sanitaires, quelques travaux) et massivement baisser des prévisions de recettes, principalement au SAIC. Force est de constater, au cours de la seconde période de confinement, trois grandes tendances : un fort taux de sous consommation en section de fonctionnement, de manière encore bien plus marquée en section d'investissement, une sous-consommation de la masse salariale, et un redressement significatif au second semestre de l'activité du SAIC.

Ces points sont décrits au travers du Budget Rectificatif (BR) n°2/2020. L'année de référence 2020 ne forme donc pas à ce titre un repère totalement fiable. Les incertitudes concernant la situation générale du pays, et ses conséquences pour l'UTBM dans le cadre des projections 2021, impliquent également d'intégrer un certain nombre d'aléas.

Les orientations déjà tracées dans la lettre de cadrage seront développées dans ce rapport, du moins celles qui ont un impact budgétaire. Les points concernant les recettes ont été confirmés. Nous avons choisi de réserver une large place à leur présentation dans ce rapport (cf. C-1 page 33). La recette principale de l'UTBM étant la Subvention pour Charges de Services Public (SCSP), nous avons pu avoir confirmation de l'exactitude de nos prévisions, avec un écart de 0,13% (29 024 840 €) grâce à la pré-notification 2021 parvenue le 2 novembre 2020. Nous avons noté l'absence de compensation du GVT, l'absence de compensation des charges imprévues liées aux mesures de précaution sanitaire, la baisse de plusieurs postes (sûreté, sécurité), l'ensemble restant stable uniquement par l'effet de la compensation des mesures salariales obligatoires (LPR 2021).

Le premier postulat de la construction de la proposition de budget 2021 fut de soutenir la stratégie de sanctuarisation de la masse salariale. Les travaux d'élaboration du bilan social 2019, la projection envisagée pour 2021-2022-2023 dans le DSG et les méthodes de départs d'évaluation (stratégie d'anticipation des départs en retraite à partir de la pyramide des âges et des statistiques propres à chaque corps) ont permis de réserver prioritairement les crédits nécessaires pour honorer les engagements pris pour 2021, notamment la campagne d'emplois. L'établissement, soucieux de maîtriser sa masse salariale, prévoit deux gels de poste mais aucun dépyramidage ou réduction d'enveloppes tels les remplacements ponctuels, les heures complémentaires et de vacations et les régimes de primes. Ainsi, la charge du GVT, équilibrée pour 2021, va s'amplifier pour 2022 et 2023. Chacune de ces périodes annuelles devront conduire à revisiter les prévisions à la lecture des équilibres intégrant cette donnée de GVT positif qui s'élèvera, en 3 années, à 1 384 910 € (soit 1 164 130 € de GVT positif). L'importance de cette activité sera décrite au chapitre C-3 du rapport. Cette réservation de crédits, prioritaires à la construction budgétaire, a corrélativement des conséquences sur d'autres postes.

La conséquence majeure est de figer un volet essentiel des recettes pour honorer les charges de personnel. Dans l'imbrication du montage budgétaire, il est nécessaire, ensuite, d'analyser les charges fixes indispensables à l'activité de l'établissement. Il est paradoxal de constater qu'assurer financièrement les missions de services publics dévolues à l'UTBM par les textes légaux et réglementaires, à savoir, l'enseignement, la recherche et leurs corollaires, conduit le volet patrimonial à représenter sous toutes ses acceptations le deuxième poste de dépenses. Les périodes de confinement connues en 2020, particulièrement la première, ont souligné le niveau élevé de charges incompressibles, notamment, bâtementaires, qu'il y ait ou non des agents et usagers en présentiel. Il faut souligner ici la tradition de l'UTBM consistant à maintenir son bâti à un bon niveau qualitatif et d'avoir su, conserver des espaces de travail et de vie universitaire d'excellentes tenues. Ainsi, à titre d'illustration, ce ne sont toutefois pas moins de 337 000 € qui sont réservés uniquement pour les contrats de maintenance obligatoires des installations (hors toute intervention technique), 865 000 € dédiés aux fluides : électricité (420 000 €), gaz (410 000 €), eau (35 000 €) et 510 000 € pour l'entretien ménager.

Par ailleurs, et toujours dans le chapitre du bâti, des opérations de grande dimension inscrites pour ce qui est du concept dans le projet d'établissement « Synergie » et déclinées dans le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI), trouvent leurs commencements d'exécutions concrets en 2021. Il s'agit d'adapter les locaux, qui datent pour certains de 1970, aux pratiques universitaires contemporaines. Enfin, et c'est le troisième opus visé par la question immobilière, la jouvence profonde d'immeubles, devenus véritables « passoires thermiques », nous a conduit à solliciter l'Etat pour le plan de relance et le CPER à venir, ainsi que la Région BFC pour le plan de revitalisation, au travers de 5 projets pour un total de 15 602 200 €, ainsi que précisé dans le tableau 1.

Tableau 1

Projets	Crédit de paiement					
	2019-2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
Réhabilitation bâtiment A	223 824€	1 304 376 €	5 300 000 €	3 200 000€	1 821 800 €	11 850 000 €
Réhabilitation bâtiment C	0 €	250 000 €	750 000 €	2 000 000 €	200 000 €	3 200 000 €
Rénovation chaudière et sous-sol	0 €	60 000 €	230 000 €	10 000 €	0 €	300 000 €
Baies façades Bâtiment E	0 €	150 000 €	40 000 €	10 000 €	0 €	200 000 €
Opération Relamping	0 €	36 700 €	15 500 €	0 €	0 €	52 200 €
TOTAL	223 824 €	1 801 076 €	6 335 500 €	5 220 000 €	2 021 800 €	15 602 200 €

Cette question bâtementaire, essentielle, mobilise donc 1 801 076 € en section de fonctionnement et d'investissement, pour la partie budgétaire 2021. Un dossier spécifique sera présenté en trois parties plus avant : A1-A2-A3.

Déoulant des équilibres déclinés jusqu'ici, il a été nécessaire de restreindre les dépenses courantes de fonctionnement de 14%, en moyenne. Ce niveau a pu atteindre 23% au maximum lorsque certaines charges fixes n'ont pu être réduites par ailleurs. Les plafonds budgétaires ont été notifiés début septembre 2020 et il faut remercier ici les responsables de CRB qui, ont intégrés ces préconisations et adaptés le niveau des sollicitations pour 2021. Seul le secteur de la recherche a bénéficié, non pas d'une réduction de 14%, mais d'une augmentation de 14%, en vertu des engagements.

	2021	2020	2019
CIAD	28 149 €	31 206 €	32 258 €
ELLIADD	11 798 €	18 001 €	21 505 €
FEMTO-ST	101 991 €	81 232 €	77 419 €
ICB	79 031 €	60 993 €	58 065 €
NIT	10 154 €	10 604 €	10 753 €
Total	231 123 €	202 036 €	200 000 €

Le secteur des investissements sur fonds propres (FDR) avait été affiché, initialement, avec des plafonds budgétaires fixés à 0 €, hors Plans Pluriannuels d'Investissements (PPI). L'explication fut largement transmise d'une réservation pour cofinancer les multiples opérations bâtementaires et transfert d'équipes en cours et à venir. Les lignes tracées par le DSG étaient, ici également, respectées : un excédent à 286 789 €, une CAF à 1 686 689 €, un prélèvement sur fond de roulement à 1 267 925 €.

Néanmoins, des facteurs nouveaux sont venus bousculer ces prévisions. La perspective d'un résultat hors norme fin 2020, en lien avec le ralentissement des activités courantes (fonctionnement) et le report d'opérations significatives (investissement), nous ont conduit à ouvrir par anticipation de nouvelles lignes dès le budget initial. Deux secteurs en sont bénéficiaires. Tout d'abord, un million d'euros correspondant aux crédits réservés pour la dernière tranche d'adaptation des locaux visant à concrétiser l'arrivée des étudiants et enseignants des formations FISE « systèmes industriels » et de la FISA « logistique industrielle » à Sevenans depuis Belfort, est inscrit au budget initial. Cette question spécifique est l'objet du point A-1. Par ailleurs, il a été choisi d'inscrire les crédits nécessaires au soutien des projets portés par la Direction à la Transition Numérique (DTN). Il est choisi de placer l'activité de ce métier support au cœur des choix budgétaires. L'enseignement à distance pour les étudiants et enseignants, le télétravail pour les agents des métiers soutiens et supports, mobilisent en effet à un niveau inédit les moyens humains et matériels de la DTN.

De multiples projets seront ainsi accompagnés : les mobilités (14 500 €), le data center (95 493 €), le réseau (98 000 €), mais aussi les activités de « fond » telle la gestion des redevances logicielles (169 129 €, et presque autant gérées de manière parcellaire au sein d'autres CRB). Des changements de culture dans les pratiques de l'établissement sont d'ores et déjà initiés, sans possibles retours en arrière : cartable numérique et classes virtuelles pour les plus emblématiques. A titre d'illustration concrète, le projet de rénovation profonde du bâtiment A, implanté au site de Belfort, sera dépourvu de toute salle informatique « classique ». Ce qui impliquera, lors de la restitution à l'Etat du second étage du bâtiment B du même site, la disparition de la majorité des salles informatiques traditionnelles à Belfort. Il est à noter qu'anticipant la transformation du bâtiment C en « maison du numérique », la quasi-totalité des agents de la DTN ont rejoint et se sont regroupés à Belfort, quittant le site de Sevenans.

Par ailleurs, malgré le contexte difficile, anxiogène et déroutant par les multiples questionnements et remises en cause de pratiques bien rodées avant la pandémie de Covid-19, l'UTBM conserve une volonté marquée de porter des projets forts, visibles, attracteurs pour les étudiants et partenaires. C'est un marqueur essentiel qui doit être en mesure de former le trait d'union lors d'une reprise complète d'un plein exercice, sans les contraintes inhérentes aux mesures de précautions sanitaires.

Le dispositif « CRUNCH » et ses multiples activités seront décrits dans le chapitre C-1. Il sera utile à cet endroit de repérer, au travers des projections budgétaires, les déclinaisons de cette entité hors norme. Il convient d'être attentif au niveau élevé des crédits qui y sont engagés, en section de fonctionnement et d'investissement. Le corolaire en termes de recettes et la diversité des partenaires de grande dimension qui contribuent et montrent leur intérêt pour le dispositif est significatif de la dimension atteinte en peu d'années par cette activité aujourd'hui enviée. Le CRUNCH LAB assure l'organisation du CRUNCH TIME pour le compte de l'UTBM, propose la formation diplômante de « DU Fabmanager », développe dans le cadre du projet RITM porté par la ComUE UBFC la FabClassRoom, se trouve au cœur du dispositif de CRUNCH Building porté conjointement avec la Région de Bourgogne Franche-Comté, la Caisse des dépôts et consignations et

la SEM TANDEM, et poursuit les projets FEDER « théâtre des marionnettes », « PME 4.0 » et « fabriques des Territoires ».

Un autre projet, nommé MOBILITECH, né d'un financement initialement doté de 250 000 € et porté par le SAIC valorisant une équipe de chercheurs à Montbéliard dans le cadre des « mobilités du futur », prend une dimension importante par agrégation avec le projet de transfert de la formation Espera SBARRO au bâtiment M qui abrite ladite équipe de chercheurs et le soutien de la collectivité PMA pour 520 000 € auquel s'ajoute le leg d'un terrain aux fins de former un espace d'essais instrumenté. Le CPER à venir permettra de compléter les financements propres à la construction d'une extension, de type halle, adossée au bâtiment M.

Cette même formation Espera SBARRO bénéficie pour la seconde fois, en 6 ans, d'un PPI pour continuer à opérer la mise en sécurité et jouvence de ses équipements de formation. Il s'agit du seul PPI 2020 dédié à la formation. Le principe est retenu, même si l'ensemble des 6 projets, mobilisant 149 326 €, nécessite encore des ajustements d'opportunité. Ainsi, la formation de styliste prototypiste Espera SBARRO se trouve à la croisée de deux projets institutionnels, qui seront explicités au chapitre B-2.

Les documents suivants forment un ensemble thématique d'opérations significatives, soit par leur niveau économique, soit par leur importance dans le cadre de la stratégie globale de l'UTBM. Enfin, il est utile de regrouper à cet endroit les prévisions de clôture d'exercice 2021, une fois l'année budgétaire déroulée. Tel que nous l'avons évoqué précédemment, les repères relevés dans le DSG sont atteints, sauf en ce qui concerne le prélèvement sur fond de roulement, plus significatif mais conforme à une consommation utile et immédiate des marges qui semblent se dégager en fin d'exercice 2020.

L'excédent d'exercice de ce budget initial 2021 serait de 286 789 €, dont 195 474 € pour l'UTBM et 91 315 € pour le SAIC. La CAF serait de 1 686 689 €, nourrie pour 1 377 052 € par l'UTBM et 323 461 € par le SAIC. Le fond de roulement serait amputé de 1 267 925 €.

A – DES ACTIVITES TRANSVERSALES ESSENTIELLES

A-1 LES RESSOURCES HUMAINES

La réservation financière la plus conséquente du montage budgétaire est celle consacrée à la masse salariale : les prévisions de masse salariale des personnels de l'établissement s'élèvent à 26 999 416 € en 2021 (hors liquidations directes et hors SAIC).

C'est une progression constante, mais contenue de cette dépense. Elle s'explique notamment par l'évolution du Glissement Vieillesse Technicité (GVT), une campagne emplois orientée vers la poursuite d'une politique initiée en 2017 de redéploiement des postes détaillée ci-dessous, la maîtrise des heures d'enseignement et une volonté de renforcer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

A-1-A L'EVOLUTION DU GLISSEMENT VIEILLESSE TECHNICITE (GVT)

Le GVT positif représente un impact budgétaire conséquent. La politique de l'UTBM vise à proposer aux agents contractuels un déroulement de carrière comparable à celui des fonctionnaires, par des grilles équivalentes aux agents statutaires et des possibilités de changements de grilles, selon les mêmes conditions théoriques de promouvabilité que les personnels titulaires.

Aussi, la dimension de l'établissement nous permet de suivre l'évolution des avancements d'échelon à l'ancienneté, individu par individu, sur les trois prochaines années, afin d'évaluer son impact sur la masse salariale globale, autant pour les personnels titulaires que les agents contractuels. Le tableau 2 explicite le

GVT solde 2021 (charges comprises et hors SAIC). Le tableau 3 présente quant à lui les prévisions de GVT pour les années 2021, 2022 et 2023 (charges incluses et hors SAIC) par typologie de personnels.

Tableau 2

Années	2018	2019	Prévision 2020	Total 2015 à 2020	Prévision 2021
Montant du GVT solde	528 304 €	432 290 €	313 040 €	2 022 838 €	333 337 €
Dotations du Ministère	109 114 €	109 114 €	0 €	579 026 €	0 €
Ecart dépenses/dotation	- 419 190 €	- 323 176 €	- 313 040 €	- 1 443 811 €	- 333 337 €

Tableau 3

GVT Positif	2021	2022	2023
Enseignants titulaires	153 118 €	271 286 €	282 439 €
BIATSS titulaires	120 632 €	176 107 €	178 407 €
Enseignants contractuels	20 038 €	21 971 €	29 431 €
BIATSS contractuels	39 548 €	45 455 €	46 477 €
Totaux	333 337 €	514 819 €	536 754 €

S'agissant du GVT négatif, celui-ci est sous-évalué par la conséquence de remplacements d'agents titulaires par des agents contractuels. Cet effet n'entraîne pas de GVT négatif à proprement parler, mais impacte la structure d'emplois. Or, 43% des agents sont contractuels à l'UTBM. Ce taux, important comparé aux autres établissements d'enseignement supérieur, s'explique en partie par la difficulté de recruter des fonctionnaires, la localisation présentant une faible attractivité. Les postes vacants sont ainsi presque systématiquement pourvus d'abord par un agent contractuel avec un ancrage local, qui, par la suite, est incité à se présenter à des concours de recrutements ouverts pour des postes de fonctionnaires.

Ces remplacements n'étant pas comptabilisés dans le GVT, le GVT négatif est peu élevé. Pourtant, de nombreux départs en retraite sont prévus au cours des trois prochaines années. Ils sont évalués, pour 2021, en fonction des demandes d'agents qui se manifestent en février N-1 pour informer de leur départ l'année suivante. Des estimations sont également effectuées pour les départs en années N+2 et N+3, à l'aide de la pyramide des âges et de l'analyse croisée de cette dernière avec une moyenne d'âge de départ en retraite par corps. Ainsi, en 2021, il est décompté le départ en retraite d'un professeur des universités, un maître de conférences, et quatre personnels titulaires de catégorie B. Ces évolutions seront à prendre en compte dans les choix stratégiques de l'établissement, notamment ceux qui définiront les prochaines campagnes emplois.

A-1-B LA CAMPAGNE EMPLOIS 2021

Poursuivre la politique initiée en 2017 de résorption du déficit d'enseignants-chercheurs, suite aux départs en retraite non remplacés en 2015 et 2016, consiste à orienter la campagne emplois 2021, d'une part vers des recrutements d'enseignants-chercheurs, et, d'autre part, s'agissant des personnels BIATSS, vers un plan de résorption de la précarité et une meilleure adéquation des postes avec les fonctions exercées. A ce titre, la campagne d'emploi 2021 ne prévoit ainsi pas de création d'emplois supplémentaires, mais des repyramidages et des transformations de postes.

La politique de l'établissement vise à renforcer le taux d'encadrement pour atteindre l'objectif de 30 professeurs des universités. En effet, la part de professeurs des universités à l'UTBM parmi les enseignants-chercheurs est passée de 25% en 2017 à 29% en 2019. Ce taux est en constante augmentation. Il devra se poursuivre au cours des trois prochaines années.

Depuis 2018, des emplois de professeurs des universités sont ouverts au titre de l'article 46-3 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs pour les maîtres de conférences titulaires d'une habilitation à diriger les recherches (HDR). En effet, en 2019, 44% du corps des maîtres de conférences sont titulaires d'une HDR et une procédure

spécifique de recrutement par cette voie est mise en place dans l'établissement afin de leur permettre d'accéder aux fonctions de professeurs des universités. En 2018, deux postes ont été pourvus sous cette forme, puis un en 2019, et un en 2020. Un dernier sera ouvert à la campagne 2021. Cette politique vise à repyramider les effectifs d'enseignants-chercheurs, tout en maîtrisant le GVT. En effet, les candidats potentiels sont des maîtres de conférences expérimentés, parfois déjà sur une grille de MCF hors classe.

De même, les départs en retraite prévisionnels des professeurs des universités sont compensés et offerts au recrutement puisque trois emplois de professeurs des universités sont prévus à la campagne d'emplois 2021. Afin de renforcer le taux d'enseignants-chercheurs, et dans la continuité de la politique initiée en 2016, des postes d'enseignants du second degré vacants seront transformés en postes de maîtres de conférences. Il est à noter un effectif élevé d'enseignants titulaires de corps affectés prioritairement dans l'enseignement scolaire (35 en 2018, 32 en 2019), qui représentait 28% des enseignants et enseignants-chercheurs titulaires en 2017, puis 26% en 2019. Ce taux est en baisse constante mais reste encore aujourd'hui plus élevé que la moyenne nationale (19%). La tendance est donc d'augmenter le nombre d'enseignants-chercheurs, par un mécanisme de repyramidage, en utilisant notamment des supports vacants suite aux départs en retraite.

Concernant la campagne d'emplois des personnels BIATSS, dans la continuité de la politique des années précédentes, il n'est pas envisagé de procéder à de nouvelles créations de postes, mais plutôt de transformer des supports, dans le cadre du plan de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEC).

Afin d'étendre le plan de résorption de la précarité initié par le dispositif Sauvadet en 2012 et poursuivi au cours des cinq années suivantes, puisque les agents contractuels représentent environ 43% des personnels de l'établissement (ils étaient 46,5% en 2017), il est prévu d'ouvrir des concours dans les prochaines années, permettant aux agents contractuels qui n'étaient pas éligibles aux concours de recrutements dits « Sauvadet », de se présenter à un concours de droit commun.

De même, dans la poursuite du plan de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, des supports BIATSS pourront être transformés pour répondre aux besoins de l'établissement et permettront d'offrir une meilleure adéquation entre les postes et les fonctions occupées. Une cartographie des emplois BIATSS est mise à jour annuellement dans le bilan social permettant ainsi d'identifier les besoins par secteur et par branche d'activités professionnelles.

Pour 2021, les secteurs financiers et comptables ont été identifiés, avec notamment un fort besoin de professionnaliser et pérenniser les équipes. Un poste de Technicien BAP J « gestionnaire financier et comptable » sera ouvert en concours interne, permettant ainsi de stabiliser les équipes dédiées aux métiers comptables et financiers. Des contractuels en CDD auront en parallèle la possibilité de pérenniser leur poste, ou des fonctionnaires de catégorie C pourront accéder à des fonctions de catégorie B.

Par ailleurs, depuis 2019, les étudiants qui effectuent des vacations (SCD, service communication, DFP) bénéficient désormais d'un contrat étudiant dans le cadre des missions définies dans le Code de l'éducation :

- accueil des étudiants ;
- assistance et accompagnement des étudiants handicapés ;
- tutorat (nouveau 2020) ;
- soutien informatique et aide à l'utilisation des nouvelles technologies ;
- service d'appui aux personnels des bibliothèques ;
- animations culturelles, scientifiques, sportives et sociales ;
- aide à l'insertion professionnelle ;
- promotion de l'offre de formation.

Au cours de l'année 2019, 61 emplois étudiants ont ainsi été pourvus. Il est à prévoir des postes supplémentaires, et ce depuis la rentrée universitaire de septembre 2020, notamment dans le cadre de la mise en place du tutorat spécifiquement orienté au profit des étudiants du cycle de formation « Tronc

Commun ». Ainsi, un montant de 50 000 € est réservé en 2021. Chaque année, l'UTBM répond par ailleurs à l'appel à projet émis par le CRBFC, nous permettant d'obtenir une recette spécifique pour une partie de ces emplois. Cette recette, en 2020, s'élève à 24 000 € (elle peut varier chaque année en fonction des possibilités financières du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté).

A-1-C LA MAITRISE DES HEURES D'ENSEIGNEMENT

S'agissant des heures d'enseignement, les heures non statutaires représentent 36% des HETD réalisées, (20% réalisées en heures complémentaires et 16% en vacances). Ces taux restent constants, année après année. Aussi, afin d'évaluer la répartition des heures d'enseignement par formation, une moyenne des états finaux des quatre dernières années a été effectuée, permettant ainsi de prévoir un budget d'heures complémentaires (dont les heures du référentiel d'équivalence horaire) de 631 198 €, et de 524 923 € d'heures de vacances. Il est à noter toutefois qu'une partie des heures complémentaires versées se substituent aux primes des personnels enseignants et enseignants-chercheurs, par le référentiel d'équivalence horaire. L'établissement ne verse pas directement d'un régime de primes de charges administratives (PCA) ni de primes de responsabilité pédagogiques (PRP). Il a fait le choix d'utiliser le référentiel d'équivalences horaires pour permettre aux enseignants-chercheurs de se décharger d'une partie de leur service pour assurer des responsabilités pédagogiques ou administratives, ou de se faire rémunérer en heures complémentaires dans la limite de 128 HETD pour les heures du référentiel. Aussi, un montant de 183 105 € est prévu dans les heures complémentaires uniquement au titre du référentiel. Le total des heures complémentaires et vacances est estimé annuellement à 1 171 797 €. Le tableau 4 synthétise le prévisionnel 2020-2021 des heures d'enseignement par formation.

Tableau 4

hETD prévisionnelles par champs de formation 2020/2021 - données basées sur l'état initial 2020/2021 et comparatif avec la moyenne des 4 derniers états finaux 2016/17 - 2017/2018 - 2018/2019 - 2019/2020				
POLES	FORMATIONS	Moyenne des 4 derniers exercices HETD	Moyenne des 4 derniers exercices HCOMP	Moyenne des 4 derniers exercices Vacances
Premier cycle	Tronc Commun	10 962,46	1924,68	2442,33
Energie et Informatique	FISE Informatique	6489,94	526	1598,3
	FISE Energie	6394,6	852	1662
	FISA Génie électrique	813	291	181,6
	FISA Informatique	1215	469	303
	Master Informatique TOGO	206	69	62
	Master Informatique UHA	68	25	5
	Master Energie électrique	4,3	4,3	0
	TOTAL POLE ENERGIE - INFORMATIQUE	15190,84	2236,3	3811,9
Mobilités et Transport du futur	FISA Mécanique	1410	896	112,5
	FISE Mécanique et Ergonomie	5337	573	1166
	Certification "Styliste, prototypiste, spécialité automobile"	78,25	8,25	34
	TOTAL POLE MOBILITE	6825,25	1477,25	1312,5
Industrie 4.0	FISA Logistique industrielle	1049	753	13
	FISE Mécanique	7961	1326	902
	FISE Systèmes industriels	5948	619	660
	Master PPN	35	5,7	0
	TOTAL POLE INDUSTRIE 4.0	14993	2703,7	1575
Humanités	Langues (EC)	8914,5	389	934,53
	Cultures Générales (OM-QC-TM)	6212	513	863
	Master "Affaires industrielles internationales"	700	51,6	365
	Master "Entrepreneuriat technologique et industriel"	368,66	16,33	195,78
	TOTAL POLE HUMANITES	16195,16	969,93	2358,31
Autres	Cours école doctorale	205	108,72	19,75
	Ecole Supérieure des Technologies et des Affaires	169,39	0	0
	Conservatoire national des arts et métiers	47,3	27,2	0
	UTSEUS	505	325,32	0
	Formation continue	654	482,25	108,5
	Master	1354,05	450,75	208
	Référentiel	4479,2	4139	20
		TOTAL	71 581	14 845

Afin de cibler au mieux les recrutements des enseignants-chercheurs pour les années à venir, le bilan social 2019 a été enrichi d’une cartographie des emplois d’enseignants et enseignants-chercheurs avec deux points d’entrée, l’une par affectation (pôle), l’autre par section CNU permettant ainsi d’identifier plus facilement les besoins de l’établissement par pôle d’enseignement, de recherche, et par discipline.

Un important travail de collecte de données et d’analyse est en cours, notamment sur les ressources disponibles puisées dans les cartographies des emplois et les besoins repérés dans la maquette pédagogique, permettant à terme d’identifier encore plus finement les besoins en recrutement d’enseignants-chercheurs et d’enseignants par spécialité, en privilégiant le besoin en recrutement au remplacement systématique d’un départ d’un enseignant ou enseignant-chercheur.

Pour les personnels BIATSS, une cartographie des emplois est élaborée chaque année, avec pour point d’entrée la structure d’affectation de l’agent concerné. Elle permet d’identifier la répartition des BIATSS par catégorie hiérarchique, par filière, par corps et par spécialité. Aussi, elle fait apparaître nettement une pyramide inversée avec, une forte proportion de personnels de catégorie A et une très faible proportion de personnels de catégorie C, donc de fonctions d’exécution, ainsi que détaillé dans le tableau 5.

Tableau 5

Fonctions soutien	52%	Fonctions support	48%
Catégorie A	42%	Catégorie A	41%
Catégorie B	42%	Catégorie B	37%
Catégorie C	16%	Catégorie C	22%

Les missions des BIATSS sont réparties à hauteur de 52% dans les fonctions soutien (pédagogie, recherche, documentation, etc.) et pour 48% dans les fonctions support (finances, ressources humaines, juridiques, informatiques, etc.).

La faible proportion des personnels de catégorie C des fonctions support (22%) et des fonctions soutien (16%) s’explique notamment par la taille de l’établissement, avec des services à faible effectif, mais dont chaque mission requiert une expertise et une polyvalence très large par rapport aux mêmes fonctions exercées dans un établissement de plus grande taille, où les agents sont plus spécialisés dans un domaine, et les missions de pure exécution trouvent leur place. A l’UTBM, comme c’est le cas dans d’autres établissements d’enseignement supérieur de taille modeste, les fonctions en catégorie C sont limitées, la polyvalence et les responsabilités sont partagées. Ce constat est également perceptible dans les fiches de poste des agents de l’établissement. Pour un grand nombre de fonctions, une fiche de poste réunit plusieurs fiches du Referens national des emplois au sein d’une même branche d’activité professionnelle.

Toutefois, dans les fonctions support ou soutien, la forte proportion de personnels de catégorie A (42% dans les fonctions soutien et 41% dans les fonctions support) doit se réduire dans les prochaines années, afin de limiter la progression du GVT positif.

La stratégie consiste à chaque départ d’un personnel d’examiner avec attention le poste, et le besoin est redéfini à l’échelle de l’établissement, à l’aide des outils présentés ci-dessus. Le nombre de fonctions en catégorie C ne pouvant être augmenté que très faiblement, du fait des spécificités de l’établissement, une attention particulière est portée aux redéploiements de postes en catégorie B, permettant ensuite de développer, au long terme, les compétences des agents recrutés, et leur offrir des perspectives de carrière intéressantes au sein de l’établissement.

A-1-E LES MESURES DEPLOYEES EN 2021

Les mesures prises en 2020 trouvent leur extension en année pleine 2021.

L'établissement a fait le choix de privilégier les déplacements domicile-travail par des moyens de transport favorisant le développement durable, par la mise en œuvre du forfait mobilité durable, depuis le 1er octobre 2020, suite au décret 2020-543 du 9 mai 2020 relatif au versement du forfait mobilités durables dans la fonction publique de l'Etat. Les agents qui choisissent l'un des deux moyens de transport éligibles (leur cycle ou cycle à pédalage assisté personnel ou en tant que conducteur ou passager en covoiturage) pour se déplacer entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail pendant un nombre minimal de 100 jours sur une année civile peuvent bénéficier du versement du « forfait mobilités durables » d'un montant annuel forfaitaire de 200 €, qui sera versé en chaîne paie.

Par ailleurs, la mise en place du dispositif de ticket mobilité initié par la région Bourgogne Franche Comté permettant de prendre en charge une partie du coût du transport domicile travail, est déployé au sein de l'établissement depuis le 1er octobre 2020 par le biais de l'action sociale. La région Bourgogne Franche Comté apporte une aide financière aux employeurs pour la mobilité des agents dépendants de leur voiture, pour effectuer leurs déplacements domicile-travail : la région finance 15 € par mois par agent, 11 mois sur 12, et l'UTBM prend en charge 15 € par mois et par agent. Cette aide vise particulièrement les agents des territoires où l'offre de transport en commun est peu fournie et qui parcourent plus de 30 km pour se rendre sur leur lieu de travail.

Ce dispositif a été valorisé dans le budget masse salariale 2021 dans les liquidations directes de l'action sociale, pour un montant total de 18 089 €. Ces mesures permettent d'améliorer les conditions de travail des agents. Il est à noter également que d'autres mesures permettant d'améliorer les conditions de travail, sans impact financier, seront déployées en 2021, tel que la mise en œuvre du télétravail, puisqu'une charte du télétravail est actuellement en cours de préparation.

Pour conclure, nous pouvons souligner l'effort continu sur les dernières années pour maîtriser la masse salariale, tout en développant une politique RH permettant d'harmoniser les règles de gestion entre agents contractuels et personnels sous statuts titulaires, en privilégiant une approche « besoin » qui se substitue au remplacement systématique d'un départ, par le développement d'une gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences, et en poursuivant les efforts de pilotage des heures d'enseignement. Ces mesures de maîtrise de la masse salariale s'accompagnent d'un dialogue social dans un contexte sanitaire et financier complexe.

A-2 LE SAIC

A-2-A LES DEPENSES PREVISIONNELLES 2021

Le montant total des dépenses prévisionnelles prévues au budget SAIC 2021 s'élève à 4 767 596 €, soit une augmentation de 8% par rapport au budget rectificatif II 2020. Depuis 2015, le montant prévisionnel des dépenses oscille entre 4 100 000 € et 5 000 000 €. Les variations d'un exercice à l'autre dépendent principalement du volume des programmes en cours sur l'exercice budgétaire.

Répartition des dépenses par poste

Dépenses de personnel = 1 370 933 €

Le montant prévisionnel de dépense de personnel 2021, est assez stable par rapport à l'exercice précédent, (- 5 %) est réparti de la manière suivante :

- 668 238 € pour les recrutements identifiés ou prévus sur les programmes de recherche en cours, ce qui représente environ 19 équivalents temps plein ;

- 463 128 € pour la masse salariale des personnels CDI ex PERSEE (= 8,2 etp), soit 34% de la masse salariale prévue pour 2021 ;
- 161 207 € pour les recrutements non identifiés au moment de l'élaboration du budget, dans le cadre des nouveaux projets qui seront signés en 2021.

Charges de fonctionnement = 2 529 458 €, dont 851 014 € d'amortissements

Le montant prévisionnel de dépense de fonctionnement est en hausse par rapport au budget rectificatif n°2/2020 (+838 443 €) et se répartit de la manière suivante :

- 1 201 175 € pour les dépenses de fonctionnement prévues dans le cadre des programmes de recherche en cours ;
- 199 460 € pour les autres dépenses (e-boutic, Edition) ;
- BQR pour 25 000 € ;
- 252 809 € pour les dépenses de fonctionnement prévues dans le cadre des nouveaux programmes qui seront signés en 2021.

Dépenses d'investissement = 1 718 219 €

Le montant prévisionnel des dépenses d'investissement est en légère baisse (- 16%) par rapport à l'exercice 2020 et est réparti de la manière suivante :

- 1 568 219 € pour les dépenses d'investissement prévues dans le cadre des programmes de recherche en cours ;
- 150 000 € pour les dépenses de d'investissement prévues dans le cadre des nouveaux programmes qui seront signés en 2021.

Le montant prévisionnel élevé des dépenses d'investissement s'explique d'une part par le fait que de nombreux achats d'investissement n'ont pas pu être réalisés en raison de la crise sanitaire. Les conventions de financement liées à ces achats ont été exceptionnellement prolongées par les financeurs en 2021 et ils devront être opérés avant le 31 décembre 2021.

Les projets concernés sont les suivants (1 000 000 €) :

- projet Plateforme PVIA = 250 000 € ;
- HYBAN = 170 000 € ;
- CPER MOBILITECH 2019 = 185 000 €.

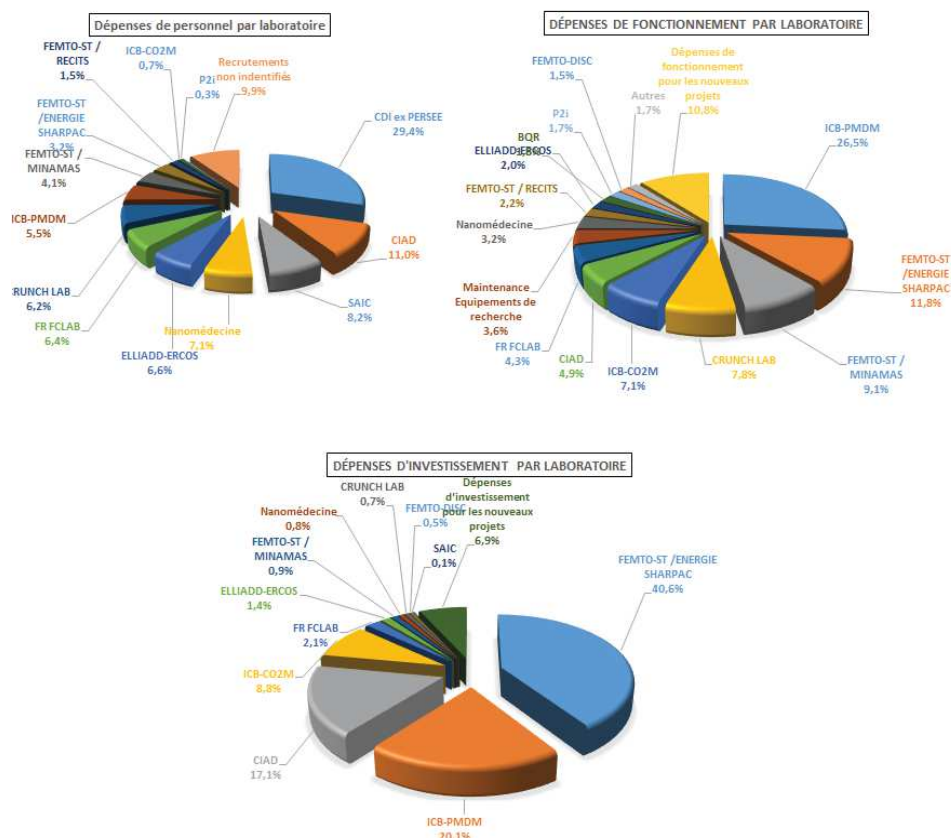
D'autre part, plusieurs projets d'investissement s'achèveront en 2021 et les dépenses devront être engagées avant les 31 décembre 2021 :

- plateforme SPAC : reste à engager sur 2021 = 35 000 € ;
- plateforme TITAN = 40 000 € ;
- projet Région 2018 BOLT = 40 000 €.

Enfin, deux projets, finançant des investissements, ont été signés en 2020 avec des engagements importants prévus en 2021 :

- CPER MOBILITECH 2020 : 100 000 € ;
- ECO-CAMPUS 2020 (Investissement total prévu = 1 180 000 €) = 350 000 € prévu sur 2021.

Répartition des dépenses par poste et par équipe



A-2-B LES RECETTES PREVISIONNELLES 2021

Le montant total des recettes prévu au budget SAIC 2021 s'élève à 3 991 706 €, dont 618 868 € de neutralisation aux amortissements, soit un prévisionnel de recette en augmentation par rapport au budget rectificatif II 2020 (+ 34%, soit + 1 030 466 €).

Le budget 2021 prévoit de dégager une marge de 91 315 €. Celle-ci n'est possible que grâce à l'activité partenariale, seule génératrice de marge. Les tableaux 6 et 7 détaillent les prévisions de recettes de fonctionnement et d'investissement par équipe.

La Répartition des recettes par poste et par équipe

Tableau 6

Recettes de fonctionnement par laboratoire	
ICB-PMMDM	1 121 627 €
FEMTO-ST / MINAMAS	342 983 €
CIAD	260 500 €
FEMTO-ST / ENERGIE SHARPAC	257 851 €
CRUNCH LAB	41 999 €
FR FCLAB	172 038 €
Nanomédecine	136 019 €
ELLIADD-ERCOS	175 396 €
ICB-CO2M	110 602 €
FEMTO-DISC	30 000 €
Autres	89 475 €

Tableau 7

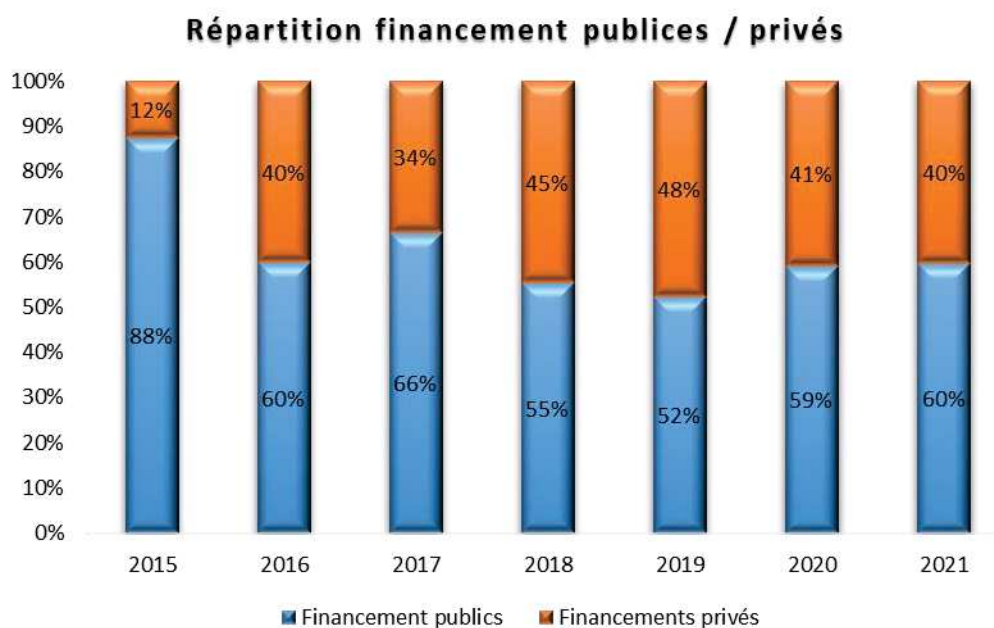
Recettes d'investissement par laboratoire	
FEMTO-ST /ENERGIE SHARPAC	625 542 €
ICB-PMDM	268 360 €
CIAD	304 198 €
ICB-CO2M	183 826 €
FR FCLAB	53 395 €
ELLIADD-ERCOS	20 000 €

La répartition des recettes par type de financement

La répartition prévisionnelle des principales recettes 2021 par type de financement est la suivante :

- financements publics = 2 905 969 € ;
- financements privés (activité partenariale) = 2 077 190 € ;

Il est intéressant d'analyser que depuis la reprise de l'activité de l'association PERSEE, la répartition des recettes publiques/privées est en moyenne de 60% - 40%, contre 90% - 10% précédemment.



La Répartition des recettes par financeur

L'activité partenariale a pris une place très importante dans l'activité du SAIC depuis la reprise de l'activité PERSEE au 1^{er} janvier 2015. Cela se confirme encore dans le budget 2021, avec des recettes en provenance des entreprises évaluées à 2 077 190 € (soit 42 % du total des recettes prévisionnelles).

Ces recettes intègrent les recettes de contrats industriels pluriannuels. C'est la raison pour laquelle « l'effet crise sanitaire » ne se traduit sur la prévision de recettes 2021 « Entreprises ».

Le soutien de la Région aux activités de recherche UTBM est toujours à un niveau élevé, avec des recettes prévisionnelles évaluées à 1 954 111 € (39 % des recettes totales prévues), dont 1 184 649 € en recettes d'investissement. Par contre, on peut constater la faiblesse des recettes prévues en provenance de l'ANR (5 200 €) et de l'UE (72 239 €). Cela s'explique par le fait que les projets H2020 et ANR sont désormais portés par la ComUE UBFC.

A-3 LA DIRECTION DE LA TRANSITION NUMERIQUE

La Direction à la Transition Numérique (DTN) est garante de la qualité des usages et des services numériques de l'établissement. Elle a un rôle transversal à l'ensemble des activités métiers et est organisée pour répondre à une double exigence : 1) assurer la déclinaison des orientations stratégiques de l'établissement dans le domaine du numérique et 2) contribuer à l'effectivité des services idoines rendus aux utilisateurs finaux.

Cette section a pour visée de dresser le bilan des activités conduites au sein de la DTN en 2020 et d'esquisser le profil des dépenses pour 2021.

A-3-A BILAN 2020

Les activités conduites par la DTN pour l'année peuvent se décliner autour de trois principaux niveaux :

- service d'assistance dans l'utilisation et le fonctionnement des équipements informatique ;
- déploiement des services numériques et des supports applicatifs ;
- accompagnement des projets structurants.

Service d'assistance et évolution de l'infrastructure

Ce service constitue une part importante des opérations conduites par les fonctions informatiques. Celles qui ont la plus grande valeur sont :

- la surveillance de l'infrastructure et de l'environnement informatique ;
- la gestion des problèmes, en traitant les incidents au plus tôt ;
- la gestion des actifs, en s'appuyant sur une infrastructure informatique et des services technologiques efficaces.

La volonté de maintenir un haut niveau de disponibilité des services numériques est complètement assumée par l'établissement et se caractérise par des dépenses d'investissement et de fonctionnement à la hauteur des enjeux de continuité d'activité. Dans le prolongement de l'exercice précédent, nous avons soutenu notre infrastructure en renouvelant des matériels techniques concentrés notamment dans le DataCenter de l'UTBM. Les principales dépenses ont ciblé plus précisément la sauvegarde matérielle, avec une augmentation significative de l'espace de stockage et le remplacement d'équipements réseaux. Une attention toute particulière a donc été portée sur l'infrastructure.

Fort de cette modernisation, et conformément au besoin de protection et de performance, l'UTBM a procédé également à l'évolution de la plateforme de sécurisation des réseaux : le pare-feu. Élément clé de la sécurité numérique, il améliore le filtrage applicatif en intégrant des systèmes de prévention des intrusions ainsi que l'intelligence et le contrôle applicatifs sans impact sur le débit. Cet outil sera opérationnel début 2021.

Point de support, le réseau régional SEQUANET, permettant de fournir à l'UTBM un raccordement de ses sites distants, s'est également modernisé. Ce projet, mené conjointement par l'UFC, l'ENSMM et l'UTBM, visait à renouveler les marchés de liaisons haut et très haut débit et d'équipements de routage. En visée, trois objectifs : 1) tout d'abord interconnecter l'ensemble des sites respectivement situés dans les villes de Besançon, Belfort, Montbéliard, Sevenans, Vesoul et Lons le Saunier, 2) ensuite pour chaque communauté universitaire, offrir un réseau virtuel privatif et 3) enfin proposer un accès RENATER. Les budgets ont été alloués dans le cadre d'un marché public porté par l'UFC. SEQUANET 5 sera opérationnel fin 2020.

Les moyens qui sont mis en œuvre dans le cadre de la production puis du transport jusqu'à l'utilisateur de contenus numériques s'inscrivent dans la satisfaction de la demande et constitue actuellement une poursuite d'une logique de consommation à coûts maîtrisés. Pour autant, en s'assurant d'une infrastructure

résiliente et souveraine au service de la communauté UTBM, nous apportons les garanties nécessaires au fonctionnement des services numériques dans un paysage multisite et à ce jour ouvert vers l'extérieur.

Des dépenses de fonctionnement ont été effectuées sur les postes suivants :

- maintenance de groupe de refroidissements ;
- remplacement de commutateurs ;
- maintenance des serveurs.

Des dépenses d'investissement ont été effectuées sur les postes suivants :

- extension de la sauvegarde ;
- remplacement du pare-feu ;
- évolution du réseau de collecte SEQUANET.

Déploiement des services numériques et des supports applicatifs

La question de l'accès aux applications métiers et du partage des services numériques se pose naturellement. L'objectif n'est pas tant le service rendu mais plus les opportunités de création de valeurs que peut offrir le numérique. Dans ce contexte, disposer d'un portefeuille logiciel aussi fourni soit il constitue sans aucun doute une richesse et une condition nécessaire à l'efficacité des services de l'UTBM mais également, en contrepartie, un centre de coût non négligeable. Actuellement, l'utilisation quotidienne du numérique dans l'activité des services est incontournable et s'appuie en grande majorité sans équivalence fonctionnelle sur des ressources payantes. Outre le portefeuille applicatif métier, il convient cependant de rappeler que l'UTBM préconise, autant que faire se peut, l'utilisation de logiciel open source en mettant l'accent à la fois sur des outils collaboratifs (messagerie, solution de GED) et aussi pour sa sphère pédagogique sur sa plateforme d'apprentissage en ligne.

Des dépenses de fonctionnement ont été effectuées sur les postes suivants :

- redevances Cocktail et AMUE ;
- redevances Microsoft, Nuxéo, Zimbra, WinPaie ;
- redevance Esup-Portail eCandidat ;
- redevance ISIC.

Accompagnement des projets structurants

Dans le contexte foisonnant de l'évolution des outils pour la pédagogie, notre engagement de premier ordre sur le projet commun de scolarité Pégase de l'AMUE et le projet de création et de gestion de l'emploi du temps n'est pas sans conséquence puisqu'il va entraîner, à termes, des évolutions importantes dans la gestion des inscriptions administratives et la déclinaison de l'offre de formation. A cela s'ajoute la mise en place de l'outil de gestion des dossiers médicaux dématérialisé pour le service médical.

Des dépenses de fonctionnement ont été effectuées sur les postes notables suivants :

- redevance Calcium ;
- redevance ADE Campus.

Parmi les actions à retenir, soulignons également le déploiement des ruches numériques, projet financé en partie par la Région, dans un contexte particulier où les conditions sanitaires s'imposent d'elles-mêmes.

Gestion de la crise sanitaire

Nul doute que l'année 2020 a marqué nos esprits d'une part par son caractère imprévisible, et d'autre part par la mise sous tension des équipes dans l'organisation des services numériques. Des dispositions ont été rapidement prises pour permettre à tout ou partie la continuité pédagogique et, bien que de nature différente, la poursuite des activités administratives. Ainsi, sur le volet des formations, la continuité s'est inscrite à marche forcée dans une logique de substitution du numérique aux cours classiques. A travers des outils visant à faciliter à la maison les conditions de l'apprentissage au sein de l'établissement, les formations ont été maintenues. Pour ce qui concerne les services administratifs, il a fallu faire preuve à la fois d'agilité dans la mise en place à distance des accès aux logiciels métiers et dans la gestion des flux informationnels.

Des dépenses de fonctionnement ont donc été effectuées dans ce contexte sur les postes notables suivants :

- redevance Ubcast ;
- achat de licence VPN.

A-3-B PERSPECTIVE 2021

Un effet d'entraînement a été constaté suite aux contraintes imposées par la crise sanitaire. Les services numériques ont été privilégiés lorsqu'il a fallu basculer en quelques jours sur le tout à distance. Mise en place de la formation hybride, télétravail pour les agents, déclinaison des services numériques en dehors de l'établissement, tels étaient les cibles à atteindre. Pour y parvenir, l'établissement s'est interrogé sur sa propre résilience numérique, en questionnant rapidement la communauté des experts sur les réseaux, les serveurs, les infrastructures de stockage, les dispositifs de captation, les postes de travail, les espaces numériques collaboratifs et les outils numériques. Rapidement, les solutions déployées ont donné toute leurs garanties et permis d'assurer la plupart des missions.

Au regard de ces éléments, force est de constater que la transformation numérique ne représente plus seulement un enjeu de performance et de productivité pour la communauté, elle apparaît également comme un moyen de créer de la valeur, à tout instant et dans toutes circonstances. Par ailleurs, au sortir de la crise, le principal danger serait de penser que nous pourrions revenir aux modes de fonctionnement d'antan et de faire comme si cette situation exceptionnelle ne pouvait plus se reproduire. Sur ce point, le dimensionnement de l'écosystème numérique demeure stratégique et anticiper son évolution est nécessaire pour assurer pleinement la continuité de nos activités.

Axe 1 : la mobilité

Garantir la continuité de service là où cela est possible apparaît comme un impératif. Pourtant, le paradigme de la ressource technologique hybride et flexible, bien commun de la communauté universitaire, repose les bases d'une stratégie à long terme qu'il faut traduire maintenant au risque de ne pas résister à de nouvelles perturbations. Cela a trait particulièrement aux conditions de déploiement du télétravail et aux exigences techniques qui en découlent. Sont évoqués notamment les questions de :

- la définition du poste de travail ;
- la sécurité sur un périmètre étendu ;
- la criticité de l'infrastructure numérique ;
- la couverture mobile et la gestion de la fracture numérique ;
- les outils numériques et les services attendus.

Dans un contexte de mobilité, l'environnement de travail évolue. Cette évolution impose un changement radical dans la façon de distribuer les services à l'utilisateur. Pour couvrir l'ensemble du spectre de la chaîne de confiance propre à notre organisation, les solutions mises en place doivent traiter les problématiques d'identité, d'applications, de connectivité, de traçabilité et de sécurité. Ces enjeux sont indispensables et

leurs prises en compte sont des prérequis essentiels à un déploiement massif des environnements à distance.

En cela, les perspectives en la matière qui se dessinent sont les suivantes :

Déploiement d'un environnement de travail moderne, approprié aux activités hybrides

- authentification multi-facteur sécurisée ;
- accès sans distinction à l'écosystème numérique ;
- accès aux applications locales sous conditions.

Promotion de la collaboration à partir d'un hub central

- déploiement automatisé des profils utilisateurs (Intune et Azure Active Directory) ;
- déploiement de la solutions Office 365 (Teams, messagerie, espace de stockage, applications dédiées, etc.) ;
- conditionnement du stockage des données sur le cloud ;
- accompagnement des usages dans le cadre de la mobilité ;
- gestion de la couverture réseau par la mise à disposition de clés 4G.

Communication unifiée

- réalisation d'une preuve de concept et déploiement d'une solution à l'échelle des services ;
- validation du dimensionnement du réseau vis-à-vis des besoins optimaux.

A part égale, pour lutter contre la fracture numérique, il est impératif que la communauté étudiante ait accès intégralement aux ressources numériques de l'établissement. Ceci est d'autant plus perceptible que cette nécessité s'est accentuée avec les épisodes de confinement et en conséquence par une logique de suivi, sans couture, des modules d'enseignement. Réflexion a été faite non seulement sur les outils et les matériels, mais aussi sur les usages pédagogiques de ces outils. Le passage de la phase pionnière de mars 2020 à une seconde généralisation de la démarche apparait fort logiquement, d'autant que celle-ci est corrélée à une réflexion sur les modalités d'hybridation de nos formations. Fort de ce constat, de nouveaux projets émergent :

- poursuivre l'effort d'équipement de nos étudiants en matériel informatique ;
- proposer des solutions de connexion à distance par la mise à disposition de clé 4G ;
- faciliter l'accès à distance au contenu pédagogique grâce aux services numériques ;
- favoriser l'accès à l'Environnement Numérique de Travail par une généralisation des points d'étude sous la forme de « ruche numérique ».

Axe 2 : Les modalités d'hybridation

La particularité d'une université étendue résonne actuellement, tant l'importance de la continuité pédagogique est évidente, et ce malgré les perturbations sanitaires. Cette réflexion porte notamment sur la refonte des salles pédagogiques qui naturellement doivent être adaptées aux nouvelles formes de pédagogie. Constatant que l'espace physique et l'espace numérique sont rarement pensés dans leurs complémentarités et synergies, les projets suivants sont mis en avant.

Amphithéâtre 4.0

L'établissement, en se tournant vers de nouvelles opportunités techniques, permet à un nombre potentiellement illimité de personnes d'accéder à des cours selon différents modes de communication. Ainsi, le mode où coexiste de façon simultanée la séquence pédagogique en présentiel et à distance est essentielle. D'autant que les acteurs ne sont plus forcément présents et les séquences peuvent être rejouées à l'infini. L'opportunité est pour un étudiant de choisir le moment venu, dans des situations d'apprentissage particulières, en fonction de ses besoins ou de ses préférences, le mode de diffusion qui lui convient. En cela, les contraintes du temps et d'espace s'effacent, permettant à l'apprenant d'acquérir les connaissances à son

rythme. La tendance privilégie le renforcement des amphithéâtres qui sont dorénavant ciblés, en raison de leurs potentiels et de leurs situations centrales dans l'établissement.

L'ambition est de proposer de nouvelles opportunités d'échange entre les enseignants et les étudiants dans un cadre ouvert permettant :

- potentiellement de se libérer des contraintes du présentiel ;
- de faciliter les cours dispensés en Visio conférence en garantissant l'accès pour tous ;
- de répliquer les cours pour faciliter la mobilité de la communauté étudiante ;
- d'enregistrer et diffuser instantanément ou ultérieurement des cours, des conférences et des manifestations au sein de l'établissement ;
- de relier les salles sur chacun des sites pour une ambition future de campus connecté.

Ainsi créés, ces espaces favoriseront toutes les innovations et initiatives pédagogiques pour s'adapter à la fois aux conditions actuelles et aux enjeux de demain.

Salle de formation aménageable

Appuyé par le renforcement de la connectivité, l'UTBM explore de nouvelles modalités, telles que les espaces de coworking et les salles de cours aménageables à la demande. Une première impulsion significative avec les classes virtuelles, suivies ensuite par le déploiement des classes mobiles, montre toute la volonté de l'établissement pour l'intégration de nouveaux paradigmes d'apprentissage utilisant les technologies numériques. Sur ce point, les classes mobiles se caractérisent par une flotte d'équipements numériques mutualisables entre plusieurs espaces et (ou) enseignants. Cette classe se nourrit d'ordinateurs portables et d'un chariot connecté sur le réseau filaire dans chaque lieu d'utilisation désigné. L'aspect mobilité du matériel est extrêmement important puisqu'il préfigure les futures salles pédagogiques aménageables, reconfigurables à souhait. En donnant la possibilité aux enseignants et aux étudiants de s'approprier les lieux d'apprentissage et en favorisant une plus grande flexibilité pédagogique, ces nouveaux espaces représentent à la fois une alternative générale de l'enseignement traditionnel pour l'université et aussi ouvrent le champ des possibles quant aux nouvelles pratiques pédagogiques renouvelées (classes inversées, hybridation synchrone, etc.). L'objectif n'est pas de remplacer une forme d'enseignement qui a fait ses preuves et qui est largement répandue, par une nouvelle, au nom de la pédagogie active, mais bien de repenser l'acte d'apprendre et d'enseigner à l'ère du numérique.

Le cartable numérique

Ce projet constitue un objectif de premier ordre, puisqu'il vise à proposer des outils et services numériques à la communauté universitaire en tout lieu et en mode déconnecté. En garantissant l'accès à des outils logiciels issus du patrimoine numérique de l'UTBM, nous encourageons les opportunités de partager les expertises, de faciliter les collaborations et de partager les communs. Que ce soit sur le champ de la pédagogie ou de la recherche, l'ambition est d'effacer les frontières physiques et de proposer des ressources en rapport avec les besoins de chaque étudiant.

Le coffre-fort numérique

La maîtrise de l'environnement numérique est un enjeu stratégique pour l'établissement. Il l'est d'autant plus que cette environnement héberge des données des étudiants durant leurs cursus. A l'instar du cartable, le coffre-fort est un service numérique mis à disposition des étudiants dans le bouquet de services offerts. L'objet de ce service est de dématérialiser un maximum les flux de gestion de ces documents, en offrant aux étudiants la possibilité de placer leurs documents personnels, mais aussi de recevoir les versions numériques des documents administratifs. La réception des documents administratifs officiels repose évidemment sur le consentement de l'étudiant, pour chaque entité émettrice.

Conclusion

Alors que les conditions sanitaires nous amènent à nous questionner sur la continuité de l'ensemble des activités de l'université, cette crise a accéléré la transformation numérique. Déjà bien engagé, elle connaît un sursaut d'intérêt : télétravail, continuité pédagogique et de recherche, poursuite des fonctions administratives, organisation virtuelle, etc. Pour l'établissement, l'enjeu dépasse le cadre du bon fonctionnement interne et s'entend comme un enjeu majeur pour assurer toutes ses fonctions régaliennes d'établissement d'enseignement supérieur, au-delà de la crise actuelle, dans de nouveaux mode d'organisation. Repenser les activités pédagogiques, optimiser les activités de recherche, réinventer les fonctions administratives en adoptant le télétravail, tout cela a été possible grâce aux solutions techniques proposées par le numérique. Pour autant, la transformation numérique est loin d'être achevée. C'est pourquoi ces nombreux projets visent avant tout à tirer bénéfices des expériences déjà conduites, mais aussi à inscrire la stratégie numérique dans une démarche de changement.

En prenant en compte les aspects de mobilité et en favorisant des services numériques dans le cadre de « l'université étendue », nous nous projetons dans de nouvelles modalités d'usage qu'il convient d'anticiper.

B – DES LOCAUX ENTRETENUS ET ADAPTES AUX ACTIVITES UNIVERSITAIRES

B-1 L'ENTRETIEN COURANT, CŒUR DES CHARGES FIXES INCOMPRESSIBLES

La quasi-totalité des dépenses de fonctionnement sont honorées par les centres de coût « maintenance bâtementaire » et « frais généraux » gérés au CRB « service patrimoine ». Le centre de coût « maintenance des bâtiments » est particulièrement significatif à l'échelle du budget global de l'établissement, puisqu'il consacre comme chaque année une enveloppe de près d'1 700 000 € pour les dépenses de consommations d'énergie liées au fonctionnement courant de l'établissement, pour les dépenses liées au nettoyage des locaux, aux consommations téléphoniques des personnels, ainsi qu'aux charges de copropriété liées à l'exploitation du bâtiment B (bâtiment commun avec la SEM Tandem du Tech'Hom de Belfort).

La moitié de cette enveloppe (830 000 €) est consacrée aux dépenses de fournitures en électricité et en gaz (principale source d'énergie pour le chauffage des bâtiments).

B-1-A VIABILISATION

La connaissance des consommations au fil des années permet d'ajuster au mieux les réservations de crédits pour chaque exercice budgétaire, tout en gardant une marge suffisante permettant d'affronter un hiver particulièrement rigoureux et une hausse d'activités expérimentales en recherche.

Dépenses liées au chauffage des bâtiments : gaz et réseau de chaleur

Le profil des consommations 2014-2019 en kWh pour le chauffage des bâtiments fait apparaître, une forte variation selon les années, puisque la consommation globale peut s'échelonner entre 6 000 000 kWh en 2014 et 7 000 000 kWh en 2016 (pour la même surface chauffée), soit un écart type de près d'1 500 000 kWh.

Malgré la contraction de marché subséquent (via UGAP en 2014) de fourniture de gaz à l'échelle nationale, il est constaté une hausse régulière et continue (lié à l'augmentation des taxes et du prix du kWh) des dépenses annuelles, et ce malgré des consommations maîtrisées. L'écart entre 2016 et 2019 est à ce titre significatif, avec une consommation globale en baisse et en parallèle une augmentation de la facture finale de 328 000 € à 401 000 €. L'année 2019 restera l'année où la facture du chauffage a franchi le seuil des 400 000 €, tableau 8.

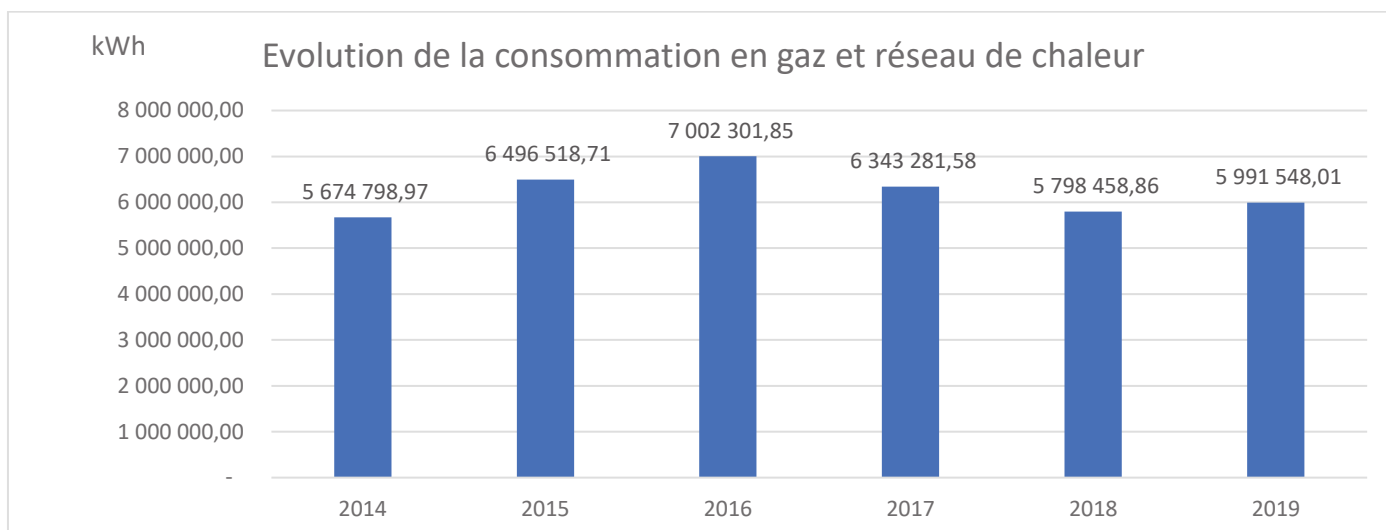


Tableau 8

	2015	2016	2017	2018	2019
Belfort	105 048,72 €	130 163,75 €	141 770,05 €	152 436,17 €	163 466,55 €
Sevenans	128 123,24 €	151 235,17 €	173 224,86 €	193 551,69 €	198 515,01 €
Montbéliard	43 278,00 €	46 798,68 €	37 446,61 €	39 627,63 €	39 518,01 €
Total UTBM	276 449,96 €	328 197,60 €	352 441,52 €	385 615,49 €	401 499,57 €

L'inscription de 410 000 € au titre du prochain exercice budgétaire apparaît optimiste si l'on s'appuie sur la hausse régulière du coût du kWh. Néanmoins, cette provision envisage la prochaine déconnexion d'une partie du réseau de chaleur reliant la chaufferie principale du site de Belfort à la maison des élèves, dont le bailleur social Néolia assure la gestion. Cette déconnexion permettra l'arrêt des chaudières en été (plus de livraison d'eau chaude sanitaire) et la réduction de la facture hivernale liée à la suppression des surfaces de logements à chauffer. Considérant l'avancée du projet de rénovation du bâtiment A en 2021, il est également très peu probable qu'une relance du chauffage dans ce bâtiment soit effectuée à l'automne prochain. Autant de motifs qui permettraient d'envisager une facture globale en deçà de 400 000 €. La prudence incite néanmoins à maintenir une enveloppe de 410 000 €, pour le cas où la saison froide serait longue et rigoureuse.

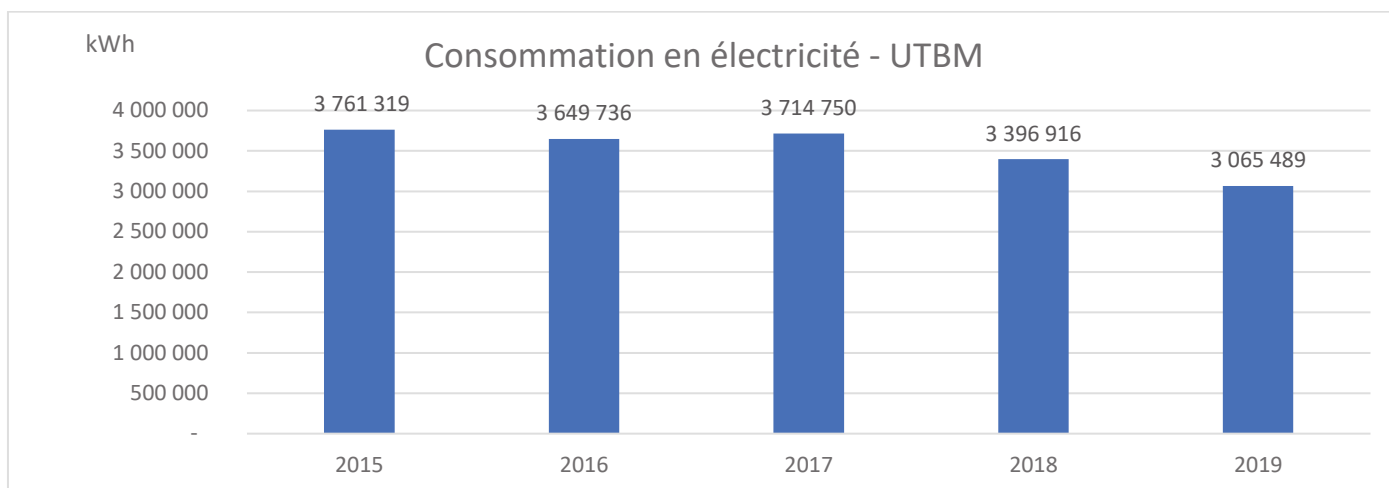
B-1-B DEPENSES LIEES AUX CONSOMMATIONS D'ELECTRICITE

Les consommations en électricité oscillent entre 2015 et 2017 de 3 600 000 à 3 800 000 kWh.

Après trois années d'une certaine stabilité des consommations, il est constaté une légère baisse de consommations en 2018, confirmée en 2019.

En réalité, cette baisse est trompeuse car liée à un problème technique repéré et signalé par ErDF en 2019. En effet, un dysfonctionnement du système de comptage du transformateur principal de Sevenans ne permet plus une relève précise des consommations en électricité de ce site.

Une opération d'ampleur de maintenance sur le poste de transformation de Sevenans permettra en 2021 un retour à un enregistrement des consommations réelles. Une vision optimiste entrevoit une consommation 2021 proche de celle de 2018. A contrario, une vision plus prudente engage un retour aux consommations de 2015 à 2017, soit proche de 3 700 000 Wh.



Au regard des commentaires ci-dessus et considérant comme pour le coût du kWh de gaz la hausse constante et régulière du kWh d'électricité, la provision 2021 de 420 000 € pour les consommations en électricité peut sembler insuffisante car identique à la facture globale de l'année 2017, tableau 9.

L'éventuel dépassement de cette enveloppe serait compensée par la réduction attendue de la consommation de gaz, et donc de sa facture globale correspondante.

Tableau 9

	2015	2016	2017	2018	2019
Belfort	163 239,77 €	187 469,90 €	198 721,09 €	198 608,66 €	208 135,68 €
Sevenans	122 428,53 €	115 611,82 €	134 352,70 €	121 216,46 €	98 654,26 €
Montbéliard	81 700,50 €	80 172,28 €	87 193,83 €	88 883,24 €	87 589,41 €
Total UTBM	367 368,80 €	383 254,00 €	420 267,62 €	408 708,36 €	394 379,35 €

B-1-C AUTRES FRAIS GENERAUX

Les charges de copropriété, adossées à l'exploitation du bâtiment B à Belfort, bâtiment faisant partie du parc immobilier géré par la SEM Tandem, représentent une dépense annuelle de l'ordre de 200 000 €, pour une surface UTBM de l'ordre de 10 000 m² SHON. La réduction de ces charges se matérialisera prochainement par le transfert des activités pédagogiques (prévu par le SPSI 2017-2021) du 2^{ème} étage de ce bâtiment vers d'autres locaux existants. Dans l'attente, comme pour le précédent exercice 2020, il convient de maintenir l'inscription de 200 000 € pour le prochain exercice financier 2021.

Les mesures de protection des usagers et des personnels destinées à la lutte contre la contamination du Coronavirus ont eu un impact significatif sur les prestations de nettoyage des locaux, notamment des blocs sanitaires de l'ensemble des bâtiments. Le doublement de la fréquence de nettoyage et de désinfection des sanitaires représente une plus-value annuelle de l'ordre de 122 000 € sur le montant global du marché de services actuellement honoré par la société ELIOR, via l'opérateur UGAP.

Il est utile d'indiquer à cet endroit que la prévision globale de dépenses liées aux mesures sanitaires est de 258 025 €, dont 136 025 € de charges directes (gel virucide, masques, etc.) et 122 000 € de charges indirectes (désinfection et nettoyages des locaux renforcés et renouvelés).

Il convient ainsi de porter l'enveloppe financière pour le nettoyage des locaux à 510 000 €.

Parallèlement à cette hausse des prestations de nettoyage, de nouveaux coûts de fonctionnement apparaissent en 2021 avec la location de locaux provisoires, rendus nécessaires pour la réalisation des différentes opérations immobilières du contrat d'établissement.

Ainsi, le transfert du SCD en 2020 du bâtiment B (14) vers le bâtiment 13 du Tech'Hom (Belfort), pour les besoins du futur Innovation Crunch Lab, implique un loyer annuel de 30 000 € pour une surface occupée de l'ordre de 1000 m². De la même façon, il est provisionné un montant de 15 000 € pour la location de locaux

complémentaires, en lien avec la prochaine implantation des ateliers de la filière SI à la plateforme TITAN à Sevenans.

Ces nouvelles dépenses seront en partie compensées par la réduction notoire de l'enveloppe dédiée aux dépenses de téléphonie. En effet, la récente notification du nouveau marché de téléphonie mobile (rattachement au marché national piloté par la DAE) permet une réduction de l'ordre de 35 000 € sur l'enveloppe globale de 2020.

Une vue macro des dépenses liées aux frais généraux indique une hausse de 95 700 € entre l'exercice 2020 et celui de 2021 (passage de 1 600 000 € à 1 695 700 €), hausse qui comporte le doublement de la fréquence de nettoyage des blocs sanitaires de l'ensemble des bâtiments.

B-1-D MAINTENANCE DES BATIMENTS ET ENTRETIEN ET COURANT

La gestion au quotidien de toutes les installations techniques des trois sites nécessite des dépenses régulières dédiées à la maintenance curative et préventive. Aussi, des lignes spécifiques sont affectées aux domaines des courants forts et faibles, ainsi qu'aux installations de chauffage et de ventilation (70 000 € annuels par poste). Parallèlement à ces deux lignes, 180 000 € sont consacrés aux dépenses de travaux effectués en régie et à l'approvisionnement en pièces et consommables pour les équipes techniques et logistiques du service patrimoine. Ces trois montants sont en nette baisse par rapport à l'année 2020 puisque respectivement de 100 000 € et 250 000 €. Néanmoins, ces nouveaux montants doivent être associés à l'enveloppe de 300 000 € destinée aux dépenses d'aménagement en fonctionnement pour le transfert de la FISE systèmes industriels et de la FISA logistique industrielle sur le site de Sevenans.

Enfin, il est consacré comme chaque année, des dépenses de fonctionnement ciblées sur des thèmes ou domaines précis en fonction de priorités techniques et/ou stratégiques d'établissement, ainsi qu'explicité dans le tableau 9.

Tableau 9

Opérations classiques de maintenance et d'entretien courant du bâti	Montant
Opération relamping – (fiche action du plan de relance)*	52 000 €
Travaux de rafraîchissement de locaux (bureaux, salles)	40 000 €
Travaux de reprise de voirie, abords de bâtiment	25 000 €
Pose, remplacement dispositifs protection solaire, protection thermique	20 000 €
Maintenance clos-couvert-structure	15 000 €
Sous total	152 000 €

* L'opération de relamping évoquée en première ligne du tableau est remarquable car elle fait l'objet d'une provision en recettes pour le cas où la fiche action serait validée par les services de l'Etat. Le périmètre de cette opération englobe plusieurs bâtiments des 3 sites de l'UTBM dont les dispositifs d'éclairage sont anciens et nécessitent un renouvellement. Le plan de relance permet non seulement de traiter un ensemble plus conséquent mais également d'intégrer des équipements moins énergivores (Led principalement).

B-1-E CONTRATS DE MAINTENANCE, DE CONTROLES PERIODIQUES, DE PRESTATIONS DE SERVICES

A l'instar des dépenses liées à la viabilisation, les prestations réglementaires de maintenance et de vérifications des équipements et installations techniques de l'établissement génèrent des coûts incompressibles qu'il convient d'assumer chaque année. L'entretien des espaces verts de l'établissement, ainsi que la surveillance des bâtiments et de leurs abords, constituent également des dépenses nécessaires au fonctionnement et à la pérennité des installations.

Ainsi, plus de 330 000 € sont mobilisés sur le centre financier « maintenance des bâtiments » pour les ascenseurs, équipements de levage, installations électriques, systèmes de sécurité incendie, etc., ainsi que le présente le tableau 10.

Tableau 10

Contrats de vérification, maintenance, d'entretien, de surveillance	Enveloppe 2021
Installations Chauffage, ventilation, climatisation	47 000 €
Ascenseurs	55 000 €
Sécurité incendie (SSI, extincteurs, désenfumage)	65 000 €
Équipements spécifiques (appareils à pression, de levage)	40 000 €
Surveillance des bâtiments (marché gardiennage)	40 000 €
Installations électriques	30 000 €
Autocom téléphonie	25 000 €
Entretien et vérification toitures	10 000 €
Sureté des bâtiments (barrières et portes automatiques, anti intrusion)	20 000 €
TOTAL	332 000 €

B-2 DES TRAVAUX DE JOUVENCE, MISE EN CONFORMITE, ADAPTATION

Les dépenses d'investissement en matière patrimoniale peuvent être scindées en deux grands ensembles, celles relatives à la jouvence traditionnelle du bâti d'une part et celles particulièrement destinées aux projets structurant de l'établissement d'autre part. Naturellement, cette séparation n'est que théorique, car chaque projet participe à l'amélioration de chacun des deux ensembles.

B-2-A INVESTISSEMENTS DEDIES A LA JOUVENCE ET LA MISE EN CONFORMITE DU BATI ET DES EQUIPEMENTS EXISTANTS

Le tableau 11 présente une sous répartition en trois thèmes des dépenses d'investissement rendues nécessaires au maintien en bon état des bâtiments et de ses équipements, mais également à leur mise en conformité lorsque la réglementation l'impose.

Tableau 11

	Montant
Réseaux / Courants forts et faibles / CVC	135 000 €
Mise en conformité Poste de transformation – Site Sevenans	40 000 €
Extension du système de contrôle d'accès (via badge UBFC)	20 000 €
Mise en conformité du réseau d'eau potable du bâtiment PONT	40 000 €
Géolocalisation des réseaux enterrés (via marché régional)	25 000 €
Remplacement SSI Plateforme Surface – Fin marché en cours	10 000 €
Clos - Couvert - Structure	298 415 €
Remplacement menuiseries extérieures – Annexe Château Sevenans	75 000 €
Remplacement menuiseries extérieures – Bâtiment E - Belfort	153 415 €
Travaux renfort structurel dalles Ziggourat – Bâtiment PONT	70 000 €
Accessibilité (dont)	200 053 €
Mise en conformité Sortie extérieure Ouest – Bâtiment Pont (platelage)	30 000 €
Travaux de mise en conformité intérieurs et extérieurs - Belfort	50 000 €
Réfection escalier principal extérieur – bâtiment E - Belfort	50 000 €
Sous total global	633 468 €

Pour l'année 2021, l'effort principal se porte sur le volet Clos- Couvert -Structure avec deux opérations relatives au remplacement de menuiseries extérieures et une opération de renfort structurel.

Cette dernière opération résulte d'un long travail de diagnostic portant sur les dysfonctionnements de dallages d'une partie du bâtiment Pont à Sevenans. Ainsi, près de 298 415 € seront sollicités pour le volet clos-couvert- structure, toujours structuré en plan pluriannuel d'investissement.

De la même manière, il est prévu de consacrer 200 000 € à la mise en accessibilité de locaux et des espaces extérieurs des sites de Belfort et Sevenans, dans le respect des objectifs du dossier Ad'AP de l'établissement. Une enveloppe, de l'ordre de 135 000 €, sera dédiée à plusieurs opérations de mise en conformité technique d'équipements avec d'une part la mise en conformité du poste principal de transformation électrique du site de Sevenans, à hauteur de 40 000 €, et d'autre part la mise en conformité d'une partie du réseau d'eau, toujours sur le site de Sevenans. En effet, il a été constaté, après plus de 30 ans d'exploitation, une dégradation des canalisations en acier galvanisé du réseau d'adduction en eau. Cette dégradation progressive altère le niveau de potabilité de la partie la plus ancienne du réseau et il convient de procéder rapidement à son remplacement.

D'autres opérations, précédemment engagées en 2020, se prolongeront et se termineront en 2021, nécessitant ainsi un complément de fonds pour le prochain exercice budgétaire. Il en est ainsi du chantier de remplacement du système de sécurité incendie de la plateforme Surface Minamas de Montbéliard (10 000 €) et de l'extension progressive du marché de prestations de service relatif au système de contrôle d'accès des bâtiments et locaux de l'établissement (enveloppe de 20 000 €).

B-2-B INVESTISSEMENTS DEDIES AUX PROJETS STRUCTURANTS EN LIEN AVEC LE PROJET D'ETABLISSEMENT

Parallèlement aux opérations classiques de maintien en l'état du bâti, plusieurs projets font partie intégrante des objectifs du contrat d'établissement.

Les trois principaux sont les suivants :

- la restructuration du bâtiment A, inscrite au contrat de plan Etat Région 2015-2020 ;
- l'implantation de l'Innovation Crunch Lab au cœur du bâtiment B ;
- le transfert des activités de la FISE et de la FISA du site de Belfort vers le site de Sevenans.

Ces trois projets sont inters dépendants et leur réalisation nécessite un phasage, tant au niveau des études qu'au niveau des travaux.

B-2-C TRANSFERT DES ACTIVITES FISE-FISA SI DU SITE DE BELFORT VERS LE SITE DE SEVENANS

L'année 2020 a vu la réalisation de nombreux travaux préparatoires à la venue des activités des FISE-FISA sur le Campus de Sevenans. Plus de 25 salles de cours, TD et TP ont été impactées par des travaux allant d'une rénovation-création complète à des aménagements plus confidentiels par des ajouts d'équipements informatiques ou audio-visuels.

Près de 300 000 € ont dû être mobilisés en 2020 pour tous ces aménagements réalisés dans l'année. Parallèlement à ces travaux, qui ont entre autres permis la création de 7 nouvelles salles de cours-TD au sein du bâtiment PONT, une mission de maîtrise d'œuvre a été contractée auprès du bureau d'études CETEC (dans le cadre d'un marché de prestations intellectuelles) pour étudier et mettre en œuvre l'implantation des ateliers d'usinage mécanique au niveau 0 du bâtiment PONT et au sous-sol de la plateforme TITAN de Sevenans.

La ventilation des ateliers mécaniques sur deux lieux distincts s'articule d'une part sur la répartition des enseignements pratiques entre les formations du Tronc Commun et de mécanique/systèmes industriels, et d'autre part sur l'utilisation commune de machines-outils performantes par les enseignements et les activités de recherche appliquée au sein de la plateforme Titan.

Du souhait initial d'une implantation simple de nouvelles machines-outils ou d'équipements existants issus du rez de jardin du bâtiment A de Belfort est né, courant 2020, la volonté d'aménagement de nouveaux ateliers parfaitement dimensionnés et équipés pour les enseignements des deux filières.

Les tableaux 12 et 13 illustrent parfaitement la maturation du projet au cours de l'année 2020.

Tableau 12

Budget initial prévisionnel	HT	TTC
Enveloppe prévisionnelle - Travaux	230 000 €	276 000 €
Marché maîtrise œuvre	35 100 €	42 120 €
Contrôle technique	3 140 €	3 768 €
Sous total	268 240 €	321 888 €

Tableau13

Budget selon APD - CETEC	HT	TTC
Enveloppe Travaux hors fluides	276 800 €	332 160 €
Enveloppe Travaux fluides	412 200 €	494 640 €
Marché maîtrise œuvre	105 072,5 €	126 087 €
Mission CSPS	1 700 €	2 040 €
Mission contrôle technique	3 140 €	3 768 €
Sous total	798 912,5 €	958 695 €

Ainsi, près de 960 000 € sont requis pour l'aménagement de deux zones d'environ 500 m² chacune, soit un coût de rénovation de 800 € HT/m², cohérent au regard des caractéristiques techniques particulièrement contraignantes pour ce type d'aménagement de locaux (dallages spéciaux, puissances électriques conséquentes, dimensionnement des locaux, etc.).

A titre indicatif, les estimatifs des lots travaux établi par CETEC, au stade APD (Avant-Projet Détaillé) sont décrits dans le tableau 14.

Tableau 14

	Ateliers TITAN	Ateliers PONT	Total
Lot 1 - Gros Œuvre	15 800 €	42 000 €	57 800 €
Lot 2 - Menuiseries Alu – Serrurerie	14 800 €	4 300 €	19 100 €
Lot 3 - Cloisons - Plafonds - Peinture	25 300 €	55 900 €	81 200 €
Lot 4 - Menuiseries intérieures bois	11 600 €	6 100 €	17 700 €
Lot 5 - Carrelage Faïences	5 900 €	2 400 €	8 300 €
Lot 6 - Résine de sol	39 200 €	53 500 €	92 700 €
Lot 7 - CVC Sanitaires	122 000 €	100 000 €	222 000 €
Lot 8 - Electricité – Courants faibles – Process	94 700 €	95 500 €	190 200 €
Travaux HT	329 300 €	359 700 €	689 000 €
TVA 20%	65 860	71 940 €	137 800 €
Total TTC	395 160	431 640 €	826 800 €

Parallèlement aux travaux d'aménagement de ces nouveaux ateliers, l'établissement saisit l'opportunité de renouveler le parc machines-outils, en mettant au rebus les modèles les plus anciens (dont certains datent de la création de l'ENI de Belfort en 1962) et en faisant l'acquisition de modèles plus récents et performants. C'est ainsi que deux nouveaux tours et deux nouvelles fraiseuses ont d'ores et déjà été achetées en 2020 dans le cadre d'un marché de fournitures, pour équiper le futur atelier du Tronc Commun implanté au niveau 0 du bâtiment Pont. Ce premier achat de 140 000 € sera suivi, en 2021, d'un second à hauteur de 360 000 € portant ainsi à 500 000 € les dépenses d'investissement sur deux ans pour le renouvellement du parc machines.

La phase ultime du transfert de ces activités de Belfort à Sevenans consiste au déménagement physique de l'ensemble des matériels et équipements entre les deux campus. Ce déménagement s'effectuera en partie en interne, via les moyens techniques du service patrimoine, et avec l'appui d'un déménageur professionnel

pour les équipements les plus lourds (machines-outils notamment). Le coût du transfert de ces machines et équipements est estimé à 300 000 €.

Pour être complet et synthétique sur la totalité de l'opération de transfert de Belfort à Sevenans, il convient d'évoquer les compléments d'aménagements des salles de cours, TD et TP restant à réaliser en 2021, à hauteur de 100 000 € en fonctionnement et 40 000 € en investissement, pour les besoins en matériels audiovisuels des nouveaux ateliers.

Le tableau 15 reprend l'intégralité des fonds nécessaires 2021 à l'ensemble de l'opération.

Tableau 15

	Fonctionnement	Investissement Travaux	Investissement Audiovisuel
Salles cours-TD-TP PONT	100 000 €		20 000 €
Ateliers Pont et Titan		960 000 €	20 000 €
Déménagement machines-outils	300 000 €		
Sous TOTAL	400 000 €	960 000 €	40 000 €
TOTAL 2021	400 000 €	1 000 000 €	

B-2-D RENOVATION ET RESTRUCTURATION DU BATIMENT A

Il est rappelé que cette opération est inscrite au CPER 2015-2020 à hauteur de 5 250 000 €.

La participation financière initiale de l'Etat et des collectivités territoriales est décrite dans le tableau 16.

Tableau 16

	Etat	UTBM	Région BFC	Grand Belfort	Dépt 90
Participation	2 300 000 €	800 000 €	550 000 €	1 300 000 €	300 000 €
Total Phase 1	5 250 000 €				

L'année 2020 a permis d'arrêter les choix définitifs, tant du côté financier que du côté technique.

Ainsi, les études de pré programmation et programmation menées ont établi le budget global de l'opération à 11 850 000 € (tableau 17), auquel il convient d'ajouter 900 000 € déjà inscrits au PPI pour l'opération visant à l'adaptation des locaux de Belfort. La performance énergétique espérée est de niveau BaSE et une puissance de 286 KWh pour la ferme associée de panneaux photovoltaïques.

Ainsi, il est établi, avec l'ensemble des partenaires financiers du projet et en accord avec les services de l'Etat, que l'enveloppe initiale de 5 250 000 € permet le lancement de la phase 1 de cette rénovation immobilière.

Tableau 17

	Travaux	Honoraires	Frais connexes	Global TTC
Bâtiment A	7 070 000 €	1 670 000 €	1 280 000 €	11 850 000 €

Le manque à financer fait l'objet d'une fiche spécifique, à hauteur de 4 950 000 €, dans le cadre du récent plan de relance. Cette fiche a été déclarée éligible aux critères de ce plan et devrait, selon toute vraisemblance, abonder le plan de financement de l'opération. Il faut noter également la participation de l'établissement sur fonds propres, à hauteur de 800 000 € dans le cadre de la phase 1, et de 750 000 € pour la phase 2, ceci sans préjuger d'autres participations extérieures à ce projet structurant.

L'année 2020 a été celle du recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre par le biais d'une procédure concours. La notification du marché de maîtrise d'œuvre sera effective fin novembre 2020 pour un démarrage des études projet dès le mois de décembre 2020.

L'année 2021 sera consacrée, pour l'essentiel, aux études de conception en associant au projet le contrôleur technique et le coordinateur en matière de sécurité et de protection de la santé.

L'AMO Tout un Programme continuera d'épauler le maître d'ouvrage UTBM au cours de l'année 2021, notamment pour les consultations des missions de CT et de CSPS, mais également pour l'élaboration des différentes phases de conception, de l'avant-projet sommaire à l'avant-projet définitif, dernière phase d'études établissant l'enveloppe travaux sur laquelle le maître d'œuvre s'engage et également le calendrier de réalisation des travaux et ainsi que le niveau de performance énergétique.

Considérant l'évacuation complète du bâtiment A à la fin du second semestre 2021, il est prévu de procéder au désamiantage de l'immeuble au cours de l'automne 2021. Cette prestation sera pilotée en avance de phase par le maître d'œuvre, afin de livrer un ensemble nu, prêt à être rénové au début de l'année 2022.

La ventilation des dépenses et des recettes de l'opération est décrite dans le tableau 18.

Tableau 18

	2017-2019	2020	2021	2022	2023	Total
Recettes Phase 1	950 000 €	-	500 000 €	2 000 000 €	1 000 000 €	4 450 000 €
Recettes Phase 2	-	-	1 000 000 €	2 000 000 €	1 950 000 €	4 950 000 €
Fonds UTBM ou autres	-	-	800 000 €	-	750 000 €	1 550 000 €
Cumul Recettes	950 000 €	950 000 €	3 250 000 €	7 250 000 €	10 950 000 €	
Dépenses	50 000 €	400 000 €	1 800 000 €	5 300 000 €	4 300 000 €	11 850 000 €
Cumul dépenses	50 000 €	450 000 €	2 250 000 €	7 550 000 €	11 850 000 €	

B-2-E PROJET INNOVATION CRUNCH LAB – BATIMENT B (OPERATION HORS BUDGET SPECIFIQUE SERVICE PATRIMOINE)

L'année 2020 a permis d'arrêter les contours de cette opération, tant en terme immobilier que financier. Accompagné par l'AMO Tout un Programme, l'UTBM s'apprête à réaménager près de 1 600 m² de surface au sous-sol et rez-de-chaussée du bâtiment B de Belfort pour y implanter l'Innovation Crunch Lab, tiers lieu composé d'espaces de co working, d'idéation, d'ateliers de fabrication et de prototypage (Fabs Labs), d'espaces de test et d'un showroom.

Bien qu'inséré sur une partie de deux niveaux du bâtiment, cet aménagement a un objectif de performance énergétique, dont le seuil minimal se situe entre le niveau BBC Réno et le bâtiment passif. Tout comme pour le bâtiment A, il est ambitionné toutefois d'atteindre le niveau BaSE.

Le projet est très largement financé par la région Bourgogne Franche Comté, de façon directe et également par le biais de son plan d'accélération. L'UTBM contribue également à cette réalisation avec une enveloppe significative de 1 500 000 € issue du fond de roulement de l'établissement. La répartition des recettes est détaillée dans le tableau 19.

Tableau 19

Région BFC Contrat métropolitain	Région BFC Plan de Relance	UTBM Fond de roulement	TOTAL Recettes
1 650 000 €	2 000 000 €	1 500 000 €	5 150 000 €

Le programme de l'opération est en cours de rédaction avec une AMO et le document sera transmis début décembre aux trois équipes de maîtrise d'œuvre qui seront sélectionnées, après le premier jury du concours lancé en octobre 2020. Les autres consultations, relatives aux missions de contrôle technique et de CSPS, seront lancées quant à elles début 2021.

Le découpage des dépenses du projet est précisé dans le tableau 20.

Tableau 20

	Travaux	Honoraires	Frais connexes	Global HT	Global TTC
I Crunch Lab	3 520 000 €	720 000 €	51 667 €	4 250 000 €	5 150 000 €

L'échéancier des dépenses, en phase pré programme, est décrit dans le tableau 21.

Tableau 21

	2017-2020	2021	2022	2023	2024
Travaux	261 393 €	200 000 €	1 936 000 €	1 408 000 €	534 041 €
Prestations intellectuelles	99 067 €	197 100 €	357 700 €	146 000 €	10 700 €
Cumul Dépenses	360 460 €	757 560 €	3 051 260 €	4 605 260 €	5 150 000 €

B-2-F PLAN DE RELANCE – POINT SUR LES FICHES ACTIONS UTBM TRANSMISES AUX SERVICES DE L'ÉTAT FIN 2020.

Le volet immobilier du budget initial 2021 intègre plusieurs fiches action établies dans le cadre du plan de relance économique du gouvernement. Ces fiches actions sont au nombre de cinq et prennent en compte, à des degrés très hétérogènes, les besoins de l'établissement.

La fiche relative à la rénovation du bâtiment C en Maison du Numérique a d'ores et déjà été déclarée non éligible selon les critères d'analyse, notamment vis-à-vis du planning de l'opération.

La fiche relative au Relamping de bâtiments a été évoquée dans le volet « Dépenses de fonctionnement » et n'aborde qu'une enveloppe financière limitée à 52 000 €.

La fiche relative à la phase 2 du projet de rénovation du bâtiment A a également déjà été évoquée dans le paragraphe spécifique consacré à ce projet immobilier majeur pour l'UTBM.

La fiche relative au remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment E a été abordée dans le paragraphe des investissements consacrés à la jouvence des équipements existants, plus particulièrement dans le domaine du clos-couvert.

Enfin, il convient de porter une mention particulière sur la fiche consacrée au remplacement des chaudières de la chaufferie principale du site de Belfort, ainsi qu'à la mise à jour des différentes sous stations des bâtiments composant le campus, entre la rue Thierry Mieg et le boulevard Anatole France. Ce projet de 300 000 € est complémentaire au projet de rénovation du bâtiment A, dans la mesure où il anticipe les futures performances énergétiques de ce bâtiment mais également les besoins décroissants en puissance de chauffe globale, considérant l'arrêt programmé en 2021 du tronçon souterrain de chaleur alimentant les résidences étudiantes de la maison des élèves, gérées par Néolia.

C – DES PROJETS ENTRAINANTS

C-1 L'UTBM INNOVATION CRUNCH LAB

Le projet UTBM Innovation Crunch Lab a, depuis son lancement en 2017, suscité beaucoup d'intérêts. Il a ainsi bénéficié de soutiens financiers importants de la part de l'Etat, au travers du SGAR, de la Région Bourgogne Franche-Comté, du Grand Belfort et du Conseil Départemental du Territoire de Belfort. Une de ses actions spécifiques, l'Innovation CRUNCH Time, est également soutenue par Pays de Montbéliard Agglomération.

Récemment identifié dans le cadre du plan de relance suite à la participation de l'UTBM au dossier « Transformation d'un territoire industriel » porté par le pôle métropolitain Nord Franche-Comté, projet lauréat de l'appel à projet « Territoire d'Industrie », il apparaît aujourd'hui comme étant l'une des deux initiatives, à l'échelle nationale, de la catégorie « Projet Inspirant » du pack rebond.

Ce coup de projecteur laisse entrevoir, dans les prochains mois, le déblocage de fonds qui viendraient compléter l'investissement en fonds propres de l'établissement et permettrait de finaliser le budget nécessaire au lancement des travaux importants d'adaptation des locaux actuels aux nouveaux usages induits par l'activité du Crunch Lab (cf. supra).

Conscient de la complexité qu'induisent ces différentes sources de financement et de l'ensemble des projets que porte le Crunch Lab, nous proposons ici de décrire les recettes et les dépenses prévisionnelles pour l'année 2021.

C-1-A DEPLOIEMENT DE L'UTBM INNOVATION CRUNCH LAB

Volet travaux sur le bâtiment 14

Projet stratégique pour l'établissement, il concerne la profonde transformation du bâtiment 14 du site Techn'hom, et plus particulièrement dans un premier temps les surfaces occupées par le Crunch Lab. 2021 sera une année charnière, puisqu'elle verra débiter la phase études de conception et travaux.

Le budget initial, estimé à 3 000 000 €, est avant tout constitué d'un apport de l'UTBM de 1 500 000 € sous la forme d'un PPI. L'obtention des financements complémentaires ont nécessité le dépôt de nombreux dossiers, notamment dans le cadre du PIA3, pour lesquels les temps d'instruction ont provoqué des retards sur le planning initial de réalisation de ce projet.

Toutefois, en 2019, la Région Bourgogne Franche-Comté a alloué à l'UTBM, au travers du contrat de développement métropolitain Nord Franche-Comté, un budget complémentaire de 650 000 € dans le cadre d'actions pour le développement du site Techn'hom. Il est important de noter que l'obtention de ce budget complémentaire est conditionnée à la réalisation de travaux améliorant les performances énergétiques du bâtiment. Ce qui a pour conséquence une augmentation significative du budget global, passant ainsi de 3 000 000 € à environ 5 150 000 € (coûts des études compris).

De plus, dans le cadre du plan d'accélération de la Région Bourgogne Franche-Comté, l'établissement vient de se voir allouer un budget complémentaire de 3 000 000 €. Cet apport nous permet aujourd'hui de lancer la démarche de réalisation de ce projet, depuis l'organisation d'un concours d'architecte, jusqu'à l'exécution des travaux.

Comme le montre le tableau 22, qui résume les recettes et les dépenses prévisionnelles sur la durée de ce projet, l'année 2021 sera essentiellement consacrée au concours d'architecte et aux études qui découleront du projet retenu. Elle verra donc peu de mouvements financiers, l'essentiel des dépenses étant planifié pour 2022 et 2023.

Tableau 22

Projet de déploiement du Crunch Lab					
	2019-2020	2021	2022	2023	2024
Recettes					
PPI UTBM	1 500 000 €				
Contrat métropolitain	1 650 000 €				
Plan de relance				2 000 000 €	
Dépenses					
Études et fonction.	99 067 €	197 100 €	357 700 €	146 000 €	10 700 €
Travaux	261 393 €	200 000 €	1 936 000 €	1 408 000 €	534 041 €

Volet équipement et développement de l'offre de services

En parallèle du volet travaux que nous venons de décrire, différents financements visent à équiper le Crunch Lab en machines et autres outils technologiques, ainsi qu'à déployer les services proposés dans les différents espaces de travail et d'accueil. Ces actions sont cependant fortement dépendantes de la disponibilité des espaces.

Sur ce volet, les sources de financement viennent essentiellement :

- du Grand Belfort : convention annualisée pour laquelle nous avons demandé une reprogrammation en 2021 du budget non consommé en 2020, pour un montant de 30 000 € ;
- de la Région BFC : financement pluriannuel pour lequel il reste 35 000 € à consommer en 2021.

C-1-B LES PROJETS CONDUITS PAR LE CRUNCH LAB

Dans le cadre de ses actions, en parallèle des services qu'il propose à ses usagers, le Crunch Lab conduit plusieurs projets, confiés par l'UTBM ou obtenus suite à sa participation à différents appels à projets pour lesquels il a été retenu. Nous allons donc dans cette partie lister les sources de financement attachées à ces projets et préciser les dépenses qu'ils occasionneront en 2021.

L'Innovation CRUNCH Time et ses déclinaisons

Si les conditions sanitaires le permettent, la quatrième édition de l'Innovation CRUNCH Time se déroulera en mars 2021. L'essentiel du financement de l'organisation de cette manifestation d'envergure, qui rassemble habituellement environ 2000 personnes, est apporté par l'UTBM. Nous disposons cependant d'aides des collectivités locales et des entreprises participantes.

Compte tenu des conditions sanitaires actuelles, il n'est pas envisageable d'organiser un Crunch Time dans une configuration identique aux éditions précédentes. Nous travaillons toutefois à l'organisation d'une édition permettant de respecter les principes de précautions sanitaires. Ainsi, les volumes financiers engagés seront moins importants en comparaison des années précédentes. Le budget prévisionnel varie entre 80 000 € et 100 000 €, selon le format qu'il sera possible d'implanter.

Le Crunch Time fait également l'objet d'une des fiches actions portées par l'UTBM dans le cadre du projet Territoire d'Innovation (PIA3). Dans ce cadre, différentes actions ont été proposées et devront être réalisées avant 2023. Une convention avec PMA (chef de file du projet) encadre les budgets réservés pour ces actions, soit 93 950 € en 2021. Un collaborateur doit être notamment recruté grâce à une partie de ce financement. A ce budget s'ajoute des aides directes de PMA et Grand Belfort, de 25 000 € chacune.

Le projet de DU FabManager

Le CrunchLab travaille, depuis 2019, à la création d'un Diplôme Universitaire à différentes déclinaisons, notamment avec la Suisse. La ComUE UBFC et la Région soutiennent cette action au travers de financements pluriannuels pour lesquels 18 000 € sont encore à consommer pour l'équipement des espaces dédiés à la formation, ainsi qu'à l'achat de matériels spécifiques. Nous mettons tout en œuvre, malgré les conditions actuelles, pour engager cette enveloppe en 2021.

Le projet FabClassRoom

Dans le cadre du projet RITM de la ComUE UBFC, le Crunch Lab a obtenu un financement de 17 000 € afin de développer les interactions avec la pédagogie. Ce budget, destiné notamment à financer des heTD dans le cadre d'actions impliquant des personnels de l'UTBM porteurs de projets au sein du Crunch Lab, est fortement impacté par les restrictions d'accès qu'impose la crise sanitaire actuelle, notamment pour l'accueil des étudiants. Toutefois, si les conditions s'améliorent, une partie des initiatives prévues pourront se dérouler en fin d'année universitaire.

Le projet Animation du réseau des OpenLabs

Retenu dans le cadre du projet Territoire d'Innovation, ce projet, qui comporte plusieurs actions, ambitionne de développer les interactions et de coordonner les initiatives de l'ensemble des tiers-lieux du Nord Franche-Comté. L'action principale consistant au développement d'une cartographie dynamique des compétences des tiers-lieux pour laquelle un recrutement vient d'être opéré, avec l'aide de la Région, pour 40 000 € sur 24 mois. Le complément du financement a été apporté par l'UTBM sur 2020 puis par le PIA sur 2021 dans le cadre de la convention de reversement avec PMA pour un montant de 24 000 €.

C-1-c PROJETS EN COURS D'ÉVALUATION

PME 4.0 (SAIC) année 2

Ce projet vise à démontrer, au travers de preuves de concepts, que les tiers-lieux peuvent apporter un soutien aux PME et TPE dans leurs transitions numériques. En contrepartie, le soutien financier qu'apporteraient les entreprises laisse entrevoir un modèle économique aux tiers-lieux, leur permettant de s'autofinancer, une fois les subventions d'amorçages consommées.

Ce projet débute actuellement sa deuxième année pour laquelle une convention spécifique doit être établie avec la Région BFC. Cette convention, portant sur un périmètre financier de 237 000 €, intègre les budgets reversés aux partenaires du consortium (Delfingen, CRISTEL, UpRise et WuDo), pour 75 000 €. Un second cercle de partenaires, entreprises et tiers-lieux, est actuellement en train de se constituer par ailleurs.

Fabrique des Territoires

Faisant suite à la mission conduite par Patrick Lévy-Waitz, dont le rapport a été remis au secrétaire d'État auprès du Ministre de la Cohésion des Territoires en septembre 2018, le gouvernement ambitionne de structurer le paysage des tiers-lieux français en identifiant les structures capables de jouer le rôle de centre de ressource pour les projets en cours de création ou les plus petites structures rencontrant des difficultés. Le Crunch Lab, invité à participer à ce projet pourrait, si sa candidature était retenue, obtenir un financement, sur trois ans correspondant au salaire d'un FabManager, soit un budget potentiel pour 2021 de 50 000 €. Les résultats de cette sélection sont aujourd'hui inconnus.

Initié en 2019, le projet FEDER Marionnettes, porté par le Théâtre des Marionnettes de Belfort, est toujours en cours d'instruction. Le dossier étant maintenant complet, une réponse définitive devrait être adressée début 2021. En cas d'acceptation, le Crunch Lab sera doté d'un budget permettant le recrutement d'un ingénieur sur 18 mois, soit environ 60 000 €.

C-2 L'ÉQUIPEMENT PLURIANNUEL DE LA FORMATION ESPERA SBARRO

Créée il y a plus de vingt ans, la formation ESPERA Sbarro permet à l'UTBM de proposer une formation unique de styliste prototypiste automobile. Elle accueille des élèves dans les domaines du design et de la mécanique automobile, pour une formation associant théorie et pratique. Elle donne l'opportunité aux apprenants de découvrir en particulier le dessin/design, le modelage, la carrosserie polyester, la mécanique générale, la soudure, la mécanique automobile, la construction de châssis et leur liaison au sol. Ces enseignements, confiés à des professionnels, eux-mêmes anciens élèves de l'école, sont complétés par des interventions d'enseignants et d'enseignants-chercheurs de l'UTBM spécialistes en économie, gestion et communication. Ils s'articulent autour d'un code défini à la création de la formation par Franco Sbarro en quatre points : esthétique, éthique, conceptuel et technique. Cette formation, d'une durée de 1250 heures, s'échelonne habituellement sur une année universitaire (de septembre à juin). Les stagiaires y travaillent en groupes, durant les périodes dédiées aux projets concrétisés par la fabrication de deux prototypes pleinement fonctionnels.

L'école, implantée initialement à Pontarlier puis à Etupes, a été intégrée administrativement au service formation continue de l'UTBM le 1er décembre 2009. Elle est depuis cette date localisée dans un bâtiment du lycée Germaine Tillion à Montbéliard. L'effectif annuel est d'environ 24 stagiaires. Le coût de la formation est de 11 000 € par stagiaire, montant possiblement pris en charge par les fonds de la formation professionnelle (ex. OPCO, Transitions Pro, etc.) ou par les stagiaires eux-mêmes. Pour aider au fonctionnement et aux investissements de la formation, le Pays de Montbéliard Agglomération apporte une contribution annuelle variant ces dernières années de 5 000 € à 10 000 €. La Région Bourgogne Franche-Comté a également soutenu la formation en prenant en charge, via un appel d'offres, les frais de formation de 5 à 8 stagiaires demandeurs d'emploi par an (et parfois pour les individus non éligibles aux aides de Pôle emploi, en attribuant une rémunération de la Région à ces personnes).

La scolarité de la promotion 2019-2020 a été stoppée en mars 2020 par la crise sanitaire, la formation nécessitant une présence des stagiaires et ne pouvant en aucun cas être assurée à distance. En septembre, nous n'avons donc pas accueilli de nouvelle promotion, afin de finaliser la formation de la promotion interrompue, en prolongeant cette session jusqu'en fin d'année 2020. Cela laisse ainsi aux élèves la possibilité d'achever leur second prototype au cours de cette période et de terminer correctement leur parcours de formation, jusqu'à obtention du diplôme.

La formation ESPERA Sbarro élabore en effet deux prototypes roulants chaque année. Ces véhicules, en général à motorisation thermique classique, sont construits autour d'un thème qui est ensuite décliné dans un châssis et une carrosserie réalisée par les élèves. A plusieurs reprises, ces véhicules ont été le support de projets de recherche et de projets d'étudiants ingénieurs dans les domaines de l'énergie et de la mécanique. On peut citer ainsi la réalisation de deux véhicules électriques et de deux véhicules hybrides rechargeables innovants de 2011 à 2018. En parallèle de l'élaboration du second prototype des élèves, un véhicule avec une chaîne de traction pile à combustible/hydrogène est actuellement en cours de conception, grâce aux travaux associant les moyens et les compétences de la formation à ceux des enseignants-chercheurs et des laboratoires de l'UTBM.

La réalisation de ces prototypes nécessite des équipements spécifiques, qui doivent rester performants et opérer en toute sécurité. Pour répondre à ses exigences et contraintes, l'UTBM investit dans la formation

ESPERA Sbarro, notamment au travers des plans pluriannuels d'investissement. Le précédent PPI, échelonné de 2016 à 2020, s'est élevé à 187 000 €. Dans le cadre des synergies autour de la plateforme MOBILITECH, et pour intensifier encore les collaborations entre équipes et les mises en commun des moyens techniques et technologiques, il est prévu également une relocalisation prochaine de cette formation au sein du bâtiment M, qui bénéficiera d'une extension de type halle technique.

De plus, les procédés et les méthodes de fabrication dans l'industrie évoluent constamment. Les PME que visent nos élèves à l'issue du cursus, ne manquent pas d'investir à flux constant et dans la limite des coûts, dans des moyens de production constamment adaptés. Il est donc vital que la formation ESPERA Sbarro puisse poursuivre ses investissements pour rester attractive. Notre objectif est ainsi de fournir à nos stagiaires un apprentissage de qualité et une formation sur les matériels actuels. Ces matériels permettront aussi de gagner du temps dans la réalisation des projets.

En vue de ce triple objectif pédagogique et scientifique un second PPI est prévu. A ce titre, six investissements sont prévus sur le présent PPI. Ces matériels sont numérotés et détaillés ci-dessous, par ordre de priorité.

L'investissement dans une cintrreuse à galet (1) paraît primordial pour mettre en forme les pièces de châssis suivant un grand rayon. Ce nouveau matériel complètera les machines de formage et permettra la construction de cadres servant de support pour fixer les tôles formées pour les habitacles et toits notamment. Il sera également possible de cintrer les tubes de châssis, qui sont actuellement formés manuellement.

Le remplacement des 3 postes à souder (2) MIG/MAG Oerlikon par des modèles plus ergonomiques et qui offrent des possibilités de réglages améliorant le soudage (de type sMIG et courant pulsé) est également prévu.

De même, l'achat d'une scie à ruban verticale (3) pour usiner les pièces qui nécessitent une coupe hors norme (fabrication de collecteur d'échappement et d'admission par exemple) est anticipé. Le modèle envisagé à l'avantage de pouvoir découper la plupart des matériaux très rapidement.

Des bancs de puissance (4) aideront à effectuer des mises au point avec précision, et surtout, à bien initier les élèves aux réglages des cartographies. Nous équipons aujourd'hui les prototypes de calculateur E-race pour la gestion des moteurs. Les élèves fabriquent le faisceau électrique et les réglages s'effectuent de manière expérimentale par essais de roulage. Les bancs moyeux sont aujourd'hui les plus pratiques. Ils sont mobiles et ne nécessitent pas de travaux significatifs pour l'installation. Ils sont également sans danger (pas besoin de sangler la voiture, pas de ripage, pas de risque d'explosion d'un pneu).

Une seconde table de soudage (5) permettra de fabriquer les pièces et ensembles de pièces en parallèle du prototype (faux-châssis, partie mécanosoudée, pivot acier...), afin de libérer de l'espace de travail autour du châssis.

Enfin un découpeur plasma numérique (6) formera les élèves à ce procédé utilisé dans la plupart des ateliers où la construction métallique est présente, tout en économisant les consommables des outils de coupe et en réduisant les risques d'accidents et la pollution dans l'atelier. Il fera gagner en temps et en qualité lors de la réalisation des châssis, notamment sur les parties mécanosoudées.

Le tableau 23 liste ces matériels pour chaque domaine d'apprentissage. Les postes 4 et 6 nécessiteront néanmoins de reprendre les échanges afin de bien mesurer le ratio coût/utilité, notamment en constatant la présence d'appareils similaires dans l'UTBM (découpeur plasma numérique).

Tableau 23

Matière	Matériels	Achats réalisés	Dons UTBM	Achats à prévoir	Montants
Chaudronnerie	Plieuse	X			
	Cisaille	X			
	Cintreuse manu.	X			
	Rouleuse		X		
	Scie à ruban auto	X			
	Marbre Demmeler	X			
	Cintreuse à galets			1	7 560,00€
	Découpeur plasma num.			6	71 880,00€
	Table de soudage			5	15 453,60€
	Scie à ruban verticale			3	6 468,00€
	Soudage	Poste MIG/MAG			2
Poste TIG		X			
Formage	Roue anglaise	X			
	Marteau pilon	X			
	Marteaux et tas	X			
	Bordeuse	X			
	Formeur de cornière	X			
Usinage	Tour		X		
	Fraiseuse				
	Perceuse à colonne				
Réglage moteur	Banc de puissance			4	58 356,00€
TOTAL					170 757,60€

D – LES TABLEAUX OBLIGATOIRES

Tableau 1 : Emplois : Budget Initial UTBM 2021

		Emplois sous plafond Etat Compte Financier 2019	Emplois sous plafond Etat Budget Initial 2020	Emplois sous plafond Etat dernier Budget Rectificatif 2020 (c)	Emplois sous plafond Etat Budget Initial 2021	Emplois financés hors SCSP Compte Financier 2019	Emplois financés hors SCSP Budget Initial 2020	Emplois financés hors SCSP dernier Budget Rectificatif 2020 (c)	Emplois financés hors SCSP Budget Initial 2021	Global Compte Financier 2019	Global Budget Initial 2020	Global dernier Budget Rectificatif 2020 (c)	Global Budget Initial 2021	
Catégories d'emplois	Nature des emplois	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	
	Enseignants, enseignants- chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	125	128	127	129				125	128	127	129
CDI			26	25	25	26	-	-	-	26	25	25	26	
Non permanents		CDD	27	28	27	28	3	1	2	4	30	29	29	32
		S/total EC	178	181	179	183	3	1	2	4	181	182	181	187
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS										-				
BIATOSS	Permanents	Titulaires	97	95	95	95				97	95	95	95	
		CDI	20	19	19	21	24	23	23	25	44	42	42	46
	Non permanents	CDD	23	30	28	26	29	43	38	32	52	72	66	58
		S/total Biatoss	139	143	142	141	53	66	60	57	192	209	202	198
Totaux		317	324	321	325	56	67	62	61	373	391	383	386	
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat		357	357	357	357	(4) Plafond global des emplois voté par le CA								

Commentaires :

Le total des emplois du BI 2021 de 386 ETPT, correspond au plafond d'emplois global 2021, qui sera soumis au vote par le CA.
Pour précision, 30 ETPT sous contrats de recherche financés par des subventions sont inclus dans les emplois BIATOSS non permanents du plafond 2 (cf. 61 ETPT)

Tableau 2 1010 : UTBM

Dépenses						
Enveloppes Agrégées UTBM	AE			CP		
	Exe 2019	BR II 2020	BI 2021	Exe 2019	BR II 2020	BI 2021
Personnel	26 073 971	26 553 638	26 999 416	26 073 971	26 553 638	26 999 416
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	6 384 135	6 547 610	6 370 199	6 384 135	6 547 610	6 370 199
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	7 035 722	6 339 267	8 397 831	6 518 923	6 199 076	8 212 620
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
Investissement	3 215 346	4 452 488	6 529 093	2 710 291	3 427 487	6 462 445
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES	36 325 039	37 345 393	41 926 340	35 303 185	36 180 201	41 674 481
				915 675	2 167 085	-

Recettes			
RE			
Exe 2019	BR II 2020	BI 2021	
34 661 913	34 351 371	35 758 081	Recettes globalisées
29 021 631	28 987 802	29 024 840	Subvention pour charges de service public
82 200	2 700	309 000	Autres financements de l'Etat
159 811	159 000	94 092	Fiscalité affectée
238 873	1 130 912	1 664 022	Autres financements publics
5 159 397	4 070 957	4 666 127	Recettes propres
1 556 947	3 995 915	4 648 475	Recettes fléchées
15 000	400 000	976 176	Financements de l'Etat fléchés
1 561 904	3 595 915	3 634 799	Autres financements publics fléchés
- 19 956	-	37 500	Recettes propres fléchées
36 218 860	38 347 286	40 406 556	TOTAL DES RECETTES
-	-	1 267 925	Solde budgétaire (déficit)

Tableau 2 1010 : Etablissement

Dépenses						
Enveloppes Etablissement	AE			CP		
	Exe 2019	BR II 2020	BI 2021	Exe 2019	BR II 2020	BI 2021
Personnel	24 892 067	25 140 575	25 628 483	24 892 067	25 140 575	25 628 483
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	6 384 135	6 547 610	6 370 199	6 384 135	6 547 610	6 370 199
Fonctionnement	6 019 991	5 351 633	6 642 023	5 555 558	5 206 633	6 513 352
Investissement	2 163 984	2 390 020	4 780 874	1 917 193	1 370 019	4 744 226
TOTAL DES DÉPENSES	33 076 042	32 882 228	37 051 380	32 364 817	31 717 227	36 886 061
				534 691	2 395 239	-

Recettes			
RE			
Exe 2019	BR II 2020	BI 2021	
32 628 885	32 351 175	33 550 171	Recettes globalisées
29 021 631	28 987 802	29 024 840	Subvention pour charges de service public
82 200	2 700	309 000	Autres financements de l'Etat
159 811	159 000	94 092	Fiscalité affectée
152 410	1 048 923	1 550 302	Autres financements publics
3 212 832	2 152 750	2 571 937	Recettes propres
270 623	1 761 291	1 856 226	Recettes fléchées
15 000	400 000	976 176	Financements de l'Etat fléchés
255 623	1 361 291	842 550	Autres financements publics fléchés
-	-	37 500	Recettes propres fléchées
32 899 508	34 112 466	35 406 397	TOTAL DES RECETTES
-	-	1 479 664	Solde budgétaire (déficit)

Tableau 2 1020 : SAIC

Dépenses						
Enveloppe 'Contrats de Recherche'	AE			CP		
	Exe 2019	BR II 2020	BI 2021	Exe 2019	BR II 2020	BI 2021
Personnel	1 181 904	1 413 063	1 370 933	1 181 904	1 413 063	1 370 933
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>						
Fonctionnement	993 638	952 567	1 734 984	943 483	957 376	1 678 444
Investissement	1 051 362	2 062 468	1 748 219	793 098	2 057 468	1 718 219
TOTAL DES DÉPENSES	3 226 904	4 428 098	4 854 136	2 918 485	4 427 907	4 767 596
				394 116	-	225 563

Recettes				
Enveloppe 'Contrats de Recherche'	RE			
	Exe 2019	BR II 2020	BI 2021	
	2 026 277	1 997 196	2 200 910	Recettes globalisées
			-	Subvention pour charges de service public
			-	Autres financements de l'Etat
			-	Fiscalité affectée
	86 463	81 989	113 720	Autres financements publics
	1 939 814	1 915 207	2 087 190	Recettes propres
	1 286 324	2 234 624	2 792 249	Recettes fléchées
			-	Financements de l'Etat fléchés
	1 306 281	2 234 624	2 792 249	Autres financements publics fléchés
	- 19 956		-	Recettes propres fléchées
	3 312 601	4 231 820	4 993 159	TOTAL DES RECETTES
	-	196 087	-	Solde budgétaire (déficit)

Tab 2 1030 : Fondation

Dépenses						
Enveloppe 'Fondation'	AE			CP		
	Exe 2019	BR II 2020	BI 2021	Exe 2019	BR II 2020	BI 2021
Personnel			-			-
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>						
Fonctionnement	22 093	35 067	20 824	19 883	35 067	20 824
Investissement			-			-
TOTAL DES DÉPENSES	22 093	35 067	20 824	19 883	35 067	20 824
				-	-	-

Recettes				
Enveloppe 'Fondation'	RE			
	Exe 2019	BR II 2020	BI 2021	
	6 751	3 000	7 000	Recettes globalisées
			-	Subvention pour charges de service public
			-	Autres financements de l'Etat
			-	Fiscalité affectée
			-	Autres financements publics
	6 751	3 000	7 000	Recettes propres
	-	-	-	Recettes fléchées
			-	Financements de l'Etat fléchés
			-	Autres financements publics fléchés
			-	Recettes propres fléchées
	6 751	3 000	7 000	TOTAL DES RECETTES
	13 132	32 067	13 824	Solde budgétaire (déficit)

Tableau 4 : 1010 : UTBM : Equilibres financiers Réalisé

Besoins (utilisation des financements)	Réalisé N-1	BR II 2020	BI N	Réalisé N-1	BR II 2020	BI N	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit)	-		1 267 925	915 675	2 167 085	-	Solde budgétaire (excédent)
dont solde budgétaire budget principal	-		1 479 664	534 691	2 395 239	-	dont solde budgétaire budget principal
dont solde budgétaire budget du SAIC (SAIC)	-	196 087	-	394 116		225 563	dont solde budgétaire budget du SAIC (SAIC)
dont solde budgétaire FU (FOND)	13 132	32 067	13 824	-		-	dont solde budgétaire FU (FOND)
dont solde budgétaire SIE	-			-			dont solde budgétaire SIE
Remboursements d'emprunts (capital) Nouveaux prêts (capital) Dépôts et cautionnements				5 000			Nouveaux emprunts (capital) Remboursements de prêts (capital) Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	111 264	288 963	74 104	64 280	68 755	26 860	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	1 335 478	323 960	908 090	2 231 097	563 960	470 800	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	1 459 874	841 077	2 475 683	3 229 184	3 027 954	723 223	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
Variation de trésorerie	1 769 311	2 186 877	-			1 752 459	Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée	-	2 901 808	376 688	340 697			dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée
dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)	1 256 372				734 722	1 644 613	dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)
TOTAL DES BESOINS	3 229 184	3 027 954	2 475 683	3 229 184	3 027 954	2 475 683	TOTAL DES FINANCEMENTS

Tableau 5 1010 : UTBM : Opérations pour compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Décaissements	Encaissements
TVA Collectée	74 104	26 860
TVA déductible		
Aide à la Mobilité Internationale	70 800	
Erasmus KA 103 2020-2021	287 290	
Erasmus KA 103 2021-2022	400 000	
Erasmus KA 107	150 000	
Sous total décaissement	908 090	26 860
Aide à la Mobilité Internationale		70 800
Erasmus KA 103 2020-2021		
Erasmus KA 103 2021-2022		400 000
Erasmus KA 107		
Sous total encaissement		470 800
TOTAL	982 194	497 660

Tableau 6 : Situation patrimoniale 1010 : UTBM

(soumis au vote de l'organe délibérant)

Charges	Cpte fi 2019	BR II 2020	BI 2021
Personnel	25 493 496	26 553 638	26 999 416
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	6 384 135	6 547 610	6 370 199
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	10 557 689	9 177 860	11 750 591
	-		
Total des charges (1)	36 051 185	35 731 498	38 750 007
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 920 266	1 549 655	286 789
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	37 971 451	37 281 152	39 036 796

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	Cpte fi 2019	BR II 2020	BI 2021
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 920 266	1 549 655	286 789
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 296 346	2 978 784	3 537 971
- (C 78) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	214 857	32 067	-
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs	-	-	-
- (C 781) quote-part reprise financement rattaché actif	1 642 697	1 822 267	2 138 071
= CAF ou IAF*	3 359 058	2 674 105	1 686 689

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Cpte fi 2019	BR II 2020	BI 2021
Insuffisance d'autofinancement*			
	-		
Investissements	3 160 720	3 427 487	6 462 445
	-		
Remboursement des dettes financières	-		
Total des Emplois	3 160 720	3 427 487	6 462 445
Apport au Fonds de Roulement	1 197 640	2 167 085	

Produits	Cpte fi 2019	BR II 2020	BI 2021
Subventions de l'Etat	29 154 843	29 290 502	29 024 840
Fiscalité affectée	159 811	159 000	94 092
Autres subventions	1 292 712	1 747 359	3 081 166
Autres produits	7 364 084	6 084 291	6 836 698
Total des produits (2)	37 971 451	37 281 152	39 036 796
Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)			
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	37 971 451	37 281 152	39 036 796

RESSOURCES	Cpte fi 2019	BR II 2020	BI 2021
Capacité d'autofinancement*	3 359 058	2 674 105	1 686 689
Financement de l'actif par l'État	45 624	100 000	922 010
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	340 087	2 820 468	2 580 821
Autres ressources	613 591	-	5 000
Augmentation des dettes financières	-		
Total des Ressources	4 358 360	5 594 572	5 194 520
Prélèvement sur Fonds de Roulement			- 1 267 925

Indicateurs	Cpte fi 2019	BR II 2020	BI 2021
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	1 197 640	2 167 085	- 1 267 925
Variation du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 571 671	- 19 792	484 534
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)	1 769 311	2 186 877	- 1 752 459
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	13 921 113	16 088 198	14 820 273
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 1 674 377	- 1 694 168	- 1 209 634
Niveau de la TRESORERIE	15 595 489	17 782 366	16 029 907

Tableau 6 : Situation patrimoniale 1010 : Etablissement

(soumis au vote de l'organe délibérant)

Charges	Cpte fi 2019	BR II 2020	BI 2021
Personnel	24 366 540	25 140 575	25 628 483
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>6 384 135</i>	<i>6 547 610</i>	<i>6 370 199</i>
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	8 683 185	7 451 778	9 200 309
Total des charges (1)	33 049 726	32 592 353	34 828 792
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	<i>1 368 641</i>	<i>1 692 492</i>	<i>195 474</i>
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	34 418 367	34 284 845	35 024 266

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	Cpte fi 2019	BR II 2020	BI 2021
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 368 641	1 692 492	195 474
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 430 189	2 245 145	2 686 957
- ((C 78) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	13 748	-	
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs			
- (C 781) quote-part reprise financement rattaché actif	1 087 236	1 308 717	1 505 379
= CAF ou IAF*	2 697 846	2 628 920	1 377 052

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Cpte fi 2019	BR II 2020	BI 2021
Insuffisance d'autofinancement*			
Investissements	2 247 581	1 370 019	4 744 226
Remboursement des dettes financières			
Total des Emplois	2 247 581	1 370 019	4 744 226
Apport au Fonds de Roulement	1 287 900	2 395 239	

Produits	Cpte fi 2019	BR II 2020	BI 2021
Subventions de l'Etat	29 105 262	29 290 502	29 024 840
Fiscalité affectée	159 811	159 000	94 092
Autres subventions	570 376	1 214 876	1 790 518
Autres produits	4 582 918	3 620 467	4 114 816
Total des produits (2)	34 418 367	34 284 845	35 024 266
<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>			
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)			

RESSOURCES	Cpte fi 2019	BR II 2020	BI 2021
Capacité d'autofinancement*	2 697 846	2 628 920	1 377 052
Financement de l'actif par l'État	45 624	100 000	922 010
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	148 829	1 036 338	965 500
Autres ressources	643 182		-
Augmentation des dettes financières			
Total des Ressources	3 535 481	3 765 258	3 264 562
Prélèvement sur Fonds de Roulement			- 1 479 664

Tableau 6 : Situation patrimoniale 1020 SAIC

(soumis au vote de l'organe délibérant)

Charges	Cpte fi 2019	BR II 2020	BI 2021
Personnel	1 126 956	1 413 063	1 370 933
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	1 787 614	1 691 015	2 529 458
Total des charges (1)	2 914 570	3 104 078	3 900 391
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	563 892	-	91 315
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	3 478 462	3 104 078	3 991 706

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	Cpte fi 2019	BR II 2020	BI 2021
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	563 892	- 142 838	91 315
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (DADP)	866 157	733 639	851 014
- ((C 78) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (RADP))	201 109		
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs			
- (C 781) quote-part reprise financement rattaché actif (QP)	555 461	513 550	618 868
= CAF ou IAF*	673 479	77 251	323 461

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Cpte fi 2019	BR II 2020	BI 2021
Insuffisance d'autofinancement*			
Investissements	913 139	2 057 468	1 718 219
Remboursement des dettes financières			
Total des Emplois	913 139	2 057 468	1 718 219
Apport au Fonds de Roulement			225 563

Produits	Cpte fi 2019	BR II 2020	BI 2021
Subventions de l'Etat	49 581		-
Fiscalité affectée			-
Autres subventions	722 336	532 483	1 290 648
Autres produits	2 706 544	2 428 757	2 701 058
Total des produits (2)	3 478 462	2 961 240	3 991 706
Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		142 838	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)			3 991 706

RESSOURCES	Cpte fi 2019	BR II 2020	BI 2021
Capacité d'autofinancement*	673 479	77 251	323 461
Financement de l'actif par l'État			-
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	191 258	1 784 130	1 615 321
Autres ressources	2 988		5 000
Augmentation des dettes financières			
Total des Ressources	867 725	1 861 381	1 943 782
Prélèvement sur Fonds de Roulement	- 45 414	- 196 087	

Tableau 6 : Situation patrimoniale 1030 Fondation

(soumis au vote de l'organe délibérant)

Charges	Cpte fi 2019	BR II 2020	BI 2021
Personnel			-
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	86 889	35 067	20 824
Total des charges (1)	86 889	35 067	20 824
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)		-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	86 889	35 067	20 824

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	Cpte fi 2019	BR II 2020	BI 2021
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 12 267	-	-
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			-
- (C 78) Prélèvement part consommable		32 067	
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs			
- (C 781) quote-part reprise financement rattaché actif			13 824
= CAF ou IAF*	- 12 267	- 32 067	- 13 824

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Cpte fi 2019	BR II 2020	BI 2021
Insuffisance d'autofinancement*	12 267	32 067	13 824
Investissements			-
Remboursement des dettes financières			
Total des Emplois	12 267	32 067	13 824
Apport au Fonds de Roulement			

Produits	Cpte fi 2019	BR II 2020	BI 2021
Subventions de l'Etat			-
Fiscalité affectée			-
Autres subventions			-
Autres produits	74 622	35 067	20 824
Total des produits (2)	74 622	35 067	20 824
Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	12 267		
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	86 889	35 067	20 824

RESSOURCES	Cpte fi 2019	BR II 2020	BI 2021
Capacité d'autofinancement*			
Financement de l'actif par l'État			-
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État			-
Autres ressources	- 32 579		-
Augmentation des dettes financières			
Total des Ressources	- 32 579	-	-
Prélèvement sur Fonds de Roulement	- 44 846	- 32 067	- 13 824

Tableau 7 1010 : UTBM : Plan de Trésorerie BI

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle	
SOLDE INITIAL (début de mois)	17 782 366													
<i>dont placements</i>														
ENCAISSEMENTS														
Recettes budgétaires globalisées	7 368 443	56 133	190 855	8 034 875	158 574	411 279	10 311 386	362 133	1 097 278	5 148 061	385 069	2 233 995	35 758 081	
Subvention pour charges de service public	7 256 210	-	-	7 256 210	-	-	10 158 694	-	-	4 353 726	-	-	29 024 840	
Autres financements de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	309 000	309 000	
Fiscalité affectée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	94 092	94 092	
Autres financements publics	79 600	36 000	12 000	666 407	25 953	320 000	72 807	-	49 123	100 844	231 688	69 600	1 664 022	
Recettes propres	32 633	20 133	178 855	112 258	132 621	91 279	79 885	362 133	1 048 155	693 491	153 381	1 761 303	4 666 127	
Recettes budgétaires fléchées	199 950	130 000	176 543	222 567	386 188	91 225	953 888	234 445	561 004	438 768	478 221	775 676	4 648 475	
Financements de l'Etat fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	250 000	726 176	976 176	
Autres financements publics fléchés	199 950	130 000	175 693	189 567	386 188	90 200	953 888	234 445	559 879	438 768	228 221	48 000	3 634 799	
Recettes propres fléchées	-	-	850	33 000	-	1 025	-	-	1 125	-	-	1 500	37 500	
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Emprunts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Prêts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Opérations gérées en compte de tiers	-	-	11 483	-	81 765	-	404 413	-	-	-	-	-	497 660	
TVA encaissée	-	-	11 483	-	10 965	-	4 413	-	-	-	-	-	26 860	
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	-	-	-	-	70 800	-	400 000	-	-	-	-	-	470 800	
TOTAL	7 568 393	186 133	378 881	8 257 442	626 527	502 504	11 669 687	596 578	1 658 282	5 586 829	863 290	3 009 671	40 904 216	
DECAISSEMENTS														
Enveloppes hors recettes fléchées	3 129 661	3 055 035	3 214 547	3 367 709	2 522 113	3 820 987	3 157 058	3 268 539	4 027 169	2 374 997	2 487 486	2 977 391	37 402 694	
Personnel	2 107 656	2 114 202	2 124 999	2 062 102	2 093 362	2 171 976	2 359 617	2 603 352	2 250 335	2 147 351	2 144 894	2 490 921	26 670 766	
Fonctionnement	974 238	766 981	823 617	852 453	356 028	491 575	727 441	414 377	936 834	219 646	301 852	401 470	7 266 515	
Investissement	47 767	173 852	265 931	453 154	72 723	1 157 436	70 000	250 810	840 000	8 000	40 740	85 000	3 465 413	
Dépenses sur recettes fléchées	76 336	382 656	358 853	1 313 646	170 301	518 436	467 538	63 561	576 942	30 978	40 053	272 487	4 271 717	
Personnel	76 336	20 336	20 336	20 336	20 336	23 866	20 116	24 116	24 116	27 216	29 053	22 487	328 650	
Fonctionnement	-	348 820	34 319	18 134	106 312	134 570	68 950	5 000	219 000	-	11 000	-	946 105	
Investissement	-	13 500	304 198	1 275 176	43 653	360 000	378 472	34 445	333 826	3 762	-	250 000	2 997 032	
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Emprunts : remboursements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Prêts : décaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Opérations gérées en compte de tiers	50 000	53 275	50 000	7 379	70 800	3 494	400 000	59 900	86 392	63 777	66 986	70 191	982 194	
TVA décaissée	-	3 275	-	7 379	-	3 494	-	2 442	28 934	6 319	9 528	12 733	74 104	
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	50 000	50 000	50 000	-	70 800	-	400 000	57 458	57 458	57 458	57 458	57 458	908 090	
TOTAL	3 255 997	3 490 966	3 623 400	4 688 735	2 763 214	4 342 916	4 024 596	3 392 001	4 690 503	2 469 752	2 594 526	3 320 069	42 656 676	
SOLDE DU MOIS	4 312 396	- 3 304 833	- 3 244 519	3 568 708	- 2 136 688	- 3 840 412	7 645 090	- 2 795 423	- 3 032 221	3 117 077	- 1 731 236	- 310 398	1 752 459	
SOLDE CUMULE	4 312 396	1 007 563	- 2 236 956	1 331 752	- 804 936	- 4 645 348	2 999 742	204 319	- 2 827 902	289 175	- 1 442 061	- 1 752 459	16 029 907	
													dont trésorerie fléchée	376 688
													dont trésorerie sur op. non budgétaires	- 484 534
													dont trésorerie sur op. budgétaires	- 1 267 925

Tableau 7 1010 : Etablissement : Plan de Trésorerie BI

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	7 343 943	6 133	85 030	7 957 750	5 133	388 029	10 236 634	5 133	803 780	5 071 059	276 821	1 370 726	33 550 171
Subvention pour charges de service public	7 256 210	-	-	7 256 210	-	-	10 158 694	-	-	4 353 726	-	-	29 024 840
Autres financements de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	309 000	309 000
Fiscalité affectée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	94 092	94 092
Autres financements publics	79 600	1 000	12 000	666 407	-	320 000	72 807	-	5 000	92 200	231 688	69 600	1 550 302
Recettes propres	8 133	5 133	73 030	35 133	5 133	68 029	5 133	5 133	798 780	625 133	45 133	898 034	2 571 937
Recettes budgétaires fléchées	133 950	97 000	850	58 000	30 000	51 025	-	-	398 225	100 000	259 500	727 676	1 856 226
Financements de l'Etat fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	250 000	726 176	976 176
Autres financements publics fléchés	133 950	97 000	-	25 000	30 000	50 000	-	-	397 100	100 000	9 500	-	842 550
Recettes propres fléchées	-	-	850	33 000	-	1 025	-	-	1 125	-	-	1 500	37 500
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : encaissements en capital													-
Prêts : encaissements en capital													-
Dépôts et cautionnements													-
Opérations gérées en compte de tiers	-	-	-	-	70 800	-	400 000	-	-	-	-	-	470 800
TVA encaissée													-
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	-	-	-	-	70 800	-	400 000	-	-	-	-	-	470 800
TOTAL	7 477 893	103 133	85 880	8 015 750	105 933	439 054	10 636 634	5 133	1 202 005	5 171 059	536 321	2 098 402	35 877 197
DECAISSEMENTS													
Enveloppes hors recettes fléchées	3 045 609	2 813 422	3 080 906	3 106 800	2 303 362	3 661 102	2 980 761	2 986 089	3 689 603	2 254 671	2 335 026	2 677 231	34 934 585
Personnel	2 037 136	2 044 505	2 055 302	1 992 372	2 005 945	2 084 561	2 264 476	2 506 555	2 151 738	2 047 271	2 043 482	2 395 140	25 628 483
Fonctionnement	962 706	620 065	767 673	686 274	237 517	419 105	656 285	278 724	717 865	199 400	273 544	197 091	6 016 252
Investissement	45 767	148 852	257 931	428 154	59 900	1 157 436	60 000	200 810	820 000	8 000	18 000	85 000	3 289 850
Dépenses sur recettes fléchées	-	300 000	-	1 004 376	-	-	-	-	397 100	-	-	250 000	1 951 476
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	-	300 000	-	-	-	-	-	-	197 100	-	-	-	497 100
Investissement	-	-	-	1 004 376	-	-	-	-	200 000	-	-	250 000	1 454 376
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : remboursements en capital													-
Prêts : décaissements en capital													-
Dépôts et cautionnements													-
Opérations gérées en compte de tiers	50 000	50 000	50 000	-	70 800	-	400 000	57 458	57 458	57 458	57 458	57 458	908 090
TVA décaissée													-
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	50 000	50 000	50 000	-	70 800	-	400 000	57 458	57 458	57 458	57 458	57 458	908 090
TOTAL	3 095 609	3 163 422	3 130 906	4 111 176	2 374 162	3 661 102	3 380 761	3 043 547	4 144 161	2 312 129	2 392 484	2 984 689	37 794 151
SOLDE DU MOIS	4 382 284	- 3 060 289	- 3 045 026	3 904 574	- 2 268 229	- 3 222 048	7 255 873	- 3 038 414	- 2 942 156	2 858 930	- 1 856 163	- 886 287	- 1 916 954
SOLDE CUMULE	4 382 284	1 321 994	- 1 723 032	2 181 542	- 86 688	- 3 308 735	3 947 137	908 723	- 2 033 433	825 496	- 1 030 667	- 1 916 954	
													dont trésorerie fléchée - 95 250
													dont trésorerie sur op. non budgétaires - 437 290
													dont trésorerie sur op. budgétaires - 1 479 664

Tableau 7 1020 : SAIC : Plan de Trésorerie BI

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle		
ENCAISSEMENTS															
Recettes budgétaires globalisées	24 500	50 000	105 825	77 125	153 441	23 250	74 752	357 000	293 498	77 002	108 248	856 269	2 200 910		
Subvention pour charges de service public	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Autres financements de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Fiscalité affectée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Autres financements publics	-	35 000	-	-	25 953	-	-	-	44 123	8 644	-	-	113 720		
Recettes propres	24 500	15 000	105 825	77 125	127 488	23 250	74 752	357 000	249 375	68 358	108 248	856 269	2 087 190		
Recettes budgétaires fléchées	66 000	33 000	175 693	164 567	356 188	40 200	953 888	234 445	162 779	338 768	218 721	48 000	2 792 249		
Financements de l'Etat fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Autres financements publics fléchés	66 000	33 000	175 693	164 567	356 188	40 200	953 888	234 445	162 779	338 768	218 721	48 000	2 792 249		
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Emprunts : encaissements en capital													-		
Prêts : encaissements en capital													-		
Dépôts et cautionnements													-		
Opérations gérées en compte de tiers	-	-	11 483	-	10 965	-	4 413	-	-	-	-	-	26 860		
TVA encaissée	-	-	11 483	-	10 965	-	4 413	-	-	-	-	-	26 860		
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers													-		
TOTAL	90 500	83 000	293 001	241 692	520 594	63 450	1 033 053	591 445	456 277	415 770	326 969	904 269	5 020 019		
DECAISSEMENTS															
Enveloppes hors recettes fléchées	82 370	238 055	133 583	260 851	218 693	159 827	176 239	282 392	328 508	114 268	152 402	300 098	2 447 285		
Personnel	70 520	69 697	69 697	69 730	87 417	87 415	95 141	96 797	98 597	100 080	101 412	95 781	1 042 283		
Fonctionnement	9 850	143 358	55 886	166 121	118 453	72 412	71 098	135 595	209 911	14 188	28 250	204 317	1 229 439		
Investissement	2 000	25 000	8 000	25 000	12 823	-	10 000	50 000	20 000	-	22 740	-	175 563		
Dépenses sur recettes fléchées	76 336	82 656	358 853	309 270	170 301	518 436	467 538	63 561	179 842	30 978	40 053	22 487	2 320 311		
Personnel	76 336	20 336	20 336	20 336	20 336	23 866	20 116	24 116	24 116	27 216	29 053	22 487	328 650		
Fonctionnement	-	48 820	34 319	18 134	106 312	134 570	68 950	5 000	21 900	-	11 000	-	449 005		
Investissement	-	13 500	304 198	270 800	43 653	360 000	378 472	34 445	133 826	3 762	-	-	1 542 656		
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Emprunts : remboursements en capital													-		
Prêts : décaissements en capital													-		
Dépôts et cautionnements													-		
Opérations gérées en compte de tiers	-	3 275	-	7 379	-	3 494	-	2 442	28 934	6 319	9 528	12 733	74 104		
TVA décaissée	-	3 275	-	7 379	-	3 494	-	2 442	28 934	6 319	9 528	12 733	74 104		
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers													-		
TOTAL	158 706	323 986	492 436	577 500	388 994	681 757	643 777	348 395	537 284	151 565	201 983	335 318	4 841 700		
SOLDE DU MOIS	- 68 206	- 240 986	- 199 435	- 335 808	- 131 600	- 618 307	- 389 276	- 243 050	- 81 007	- 264 205	- 124 986	- 568 951	- 178 319		
SOLDE CUMULE	- 68 206	- 309 191	- 508 626	- 844 434	- 712 835	- 1 331 141	- 941 866	- 698 816	- 779 823	- 515 618	- 390 632	- 178 319	-		
													dont trésorerie fléchée	471 938	
														dont trésorerie sur op. non budgétaires	- 47 244
														dont trésorerie sur op. budgétaires	225 563

Tableau 7 1030 : FOND : Plan de Trésorerie BI

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle	
ENCAISSEMENTS														
Recettes budgétaires globalisées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7 000	7 000	
Subvention pour charges de service public	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres financements de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Fiscalité affectée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres financements publics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Recettes propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7 000	7 000	
Recettes budgétaires fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Financements de l'Etat fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres financements publics fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Emprunts : encaissements en capital													-	
Prêts : encaissements en capital													-	
Dépôts et cautionnements													-	
Opérations gérées en compte de tiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TVA encaissée													-	
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers													-	
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7 000	7 000	
DECAISSEMENTS														
Enveloppes hors recettes fléchées	1 682	3 558	58	58	58	58	58	58	9 058	6 058	58	62	20 824	
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Fonctionnement	1 682	3 558	58	58	58	58	58	58	9 058	6 058	58	62	20 824	
Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dépenses sur recettes fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Emprunts : remboursements en capital													-	
Prêts : décaissements en capital													-	
Dépôts et cautionnements													-	
Opérations gérées en compte de tiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TVA décaissée													-	
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers													-	
TOTAL	1 682	3 558	58	58	58	58	58	58	9 058	6 058	58	62	20 824	
SOLDE DU MOIS	- 1 682	- 3 558	- 58	- 58	- 58	- 58	- 58	- 58	- 9 058	- 6 058	- 58	- 6 938	- 13 824	
SOLDE CUMULE	- 1 682	- 5 240	- 5 298	- 5 356	- 5 414	- 5 472	- 5 530	- 5 588	- 14 646	- 20 704	- 20 762	- 13 824	-	
													dont trésorerie fléchée	-
													dont trésorerie sur op. non budgétaires	-
													dont trésorerie sur op. budgétaires	- 13 824

Tab 8 : Opérations liées aux recettes fléchées : 1010 UTBM

	Antérieures à N au 27/11/20 non dénouées	2021	2022	2023	2024	2025
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice						
		-	-	-	-	-
Recettes fléchées	3 007 973	4 648 475	6 103 685	4 788 634	270 000	-
		-	-	-	-	-
Financements de l'Etat fléchés	15 000	976 176	2 983 700	4 766 300	270 000	-
Autres financements publics fléchés	2 336 364	3 634 799	3 119 985	22 334	-	-
Recettes propres fléchées	656 609	37 500	-	-	-	-
		-	-	-	-	-
Dépenses sur recettes fléchées	4 758 792	4 271 787	8 693 690	6 754 000	2 566 541	-
		-	-	-	-	-
Personnel (AE=CP)		328 650	75 433	-	-	-
AE	569 443	328 650	75 433	-	-	-
CP	544 742	328 650	75 433	-	-	-
Fonctionnement et intervention		946 105	763 927	146 000	10 700	-
AE	1 460 042	1 002 105	763 927	146 000	10 700	-
CP	1 462 147	946 105	763 927	146 000	10 700	-
Investissement		2 997 032	7 854 330	6 608 000	2 555 841	-
AE	3 822 473	3 027 032	7 854 330	6 608 000	2 555 841	-
CP	2 751 903	2 997 032	7 854 330	6 608 000	2 555 841	-
		-	-	-	-	-
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	- 1 750 819	376 688	- 2 590 005	1 965 366	- 2 296 541	-

Tab 8 : Opérations liées aux recettes fléchées : 1010 PPI Etablissement

	Antérieures à N non dénouées	2021	2022	2023	2024	2025
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice						
Recettes fléchées		1 856 226	5 755 622	4 766 300	270 000	-
Financements de l'Etat fléchés		976 176	2 983 700	4 766 300	270 000	-
Autres financements publics fléchés		842 550	2 771 922	-	-	-
Recettes propres fléchées		37 500	-	-	-	-
Dépenses sur recettes fléchées		1 951 476	8 343 700	6 754 000	2 566 541	-
Personnel (AE=CP)						
AE		-	-	-	-	-
CP		-	-	-	-	-
Fonctionnement et intervention		497 100	657 700	146 000	10 700	-
AE		497 100	657 700	146 000	10 700	-
CP		497 100	657 700	146 000	10 700	-
Investissement		1 454 376	7 686 000	6 608 000	2 555 841	-
AE		1 454 376	7 686 000	6 608 000	2 555 841	-
CP		1 454 376	7 686 000	6 608 000	2 555 841	-
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées		- 95 250	- 2 588 078	- 1 987 700	- 2 296 541	-

Tab 8 : Opérations liées aux recettes fléchées : Réalisé Contrats de recherche SAIC

	Antérieures à N non dénouées	2021	2022	2023	2024	2025
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice						
Recettes fléchées		2 792 249	348 063	22 334	-	
Financements de l'Etat fléchés		-	-	-	-	
Autres financements publics fléchés		2 792 249	348 063	22 334	-	
Recettes propres fléchées		-	-	-	-	
Dépenses sur recettes fléchées		2 320 311	349 990	-	-	
Personnel (AE=CP)		328 650	75 433	-	-	
AE		328 650	75 433			
CP		328 650	75 433	-	-	
Fonctionnement et intervention		449 005	106 227	-	-	
AE		505 005	106 227			
CP		449 005	106 227	-	-	
Investissement		1 542 656	168 330	-	-	
AE		1 572 656	168 330			
CP		1 542 656	168 330	-	-	
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées		471 938	- 1 927	22 334	-	-

Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou Reprogrammations N	AE nouvelles ouvertes N	Total AE N	CP ouverts < N	Conso CP < N	Reports ou Reprogrammations N	CP nouveaux ouverts N	Total CP N	Restes à engager > N (AE)	Restes à payer > N sur AE consommées <= N (CP)
E6003-20N10 REHABILITATION BATIMENTS A	11 004 376	178 200	177 199	1 001	1 304 376	1 305 377	178 200	26 359	151 841	1 304 376	1 456 217	9 521 800	-
E6003-20N10 BATIMENT A AVENANT 2019	800 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	800 000	-
E6003-20N10 BATIMENT C	3 200 000	-	-	-	250 000	250 000	-	-	-	250 000	250 000	2 950 000	-
Total Réhabilitation bât A et C	15 004 376	178 200	177 199	1 001	1 554 376	1 555 377	178 200	26 359	151 841	1 554 376	1 706 217	13 271 800	-
E6003-20N10 CLOS COUVERT	658 490	153 370	152 892	478	297 936	298 414	158 370	24 842	133 528	297 936	431 464	207 184	- 5 000
E605-17N010 CLOS COUVERT	292 356	292 356	292 355	1	-	1	364 239	373 086	- 8 847	-	- 8 847	-	- 71 883
Total Clos Couvert	950 846	445 726	445 247	479	297 936	298 415	522 609	397 928	124 681	297 936	422 617	207 184	- 76 883
E6003-20N10 MISE EN ACCESSIBILITE	466 000	25 752	25 751	1	200 000	200 001	25 752	10 429	15 323	200 000	215 323	240 248	-
E605-17N020 ACCESSIBILITE HANDICAPE	491 034	491 034	490 982	52	-	52	491 034	474 284	16 750	-	16 750	-	-
Total Accessibilité	957 034	516 786	516 733	53	200 000	200 053	516 786	484 713	32 073	200 000	232 073	240 248	-
E8001-21N30 OPEN LAB IMMOBLIER	4 789 541	-	-	-	397 100	397 100	-	-	-	397 100	397 100	4 392 441	-
Total Open Lab	4 789 541	-	-	-	397 100	397 100	-	-	-	397 100	397 100	4 392 441	-
E205-17N080 PROTOCOLE NFC	200 000	120 000	120 000	-	-	-	120 000	40 000	80 000	-	80 000	80 000	-
Total Protocole NFC	200 000	120 000	120 000	-	-	-	120 000	40 000	80 000	-	80 000	80 000	-
Total	21 901 797	1 260 712	1 259 178	1 534	2 449 412	2 450 946	1 337 595	949 001	388 594	2 449 412	2 838 006	18 191 673	- 76 883
Ss total personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ss total fonctionnement	1 345 967	19 467	19 416	51	512 100	512 151	19 467	12 151	7 316	512 100	519 416	814 400	-
Ss total investissement	20 555 830	1 241 245	1 239 762	1 483	1 937 312	1 938 795	1 318 128	936 850	381 278	1 937 312	2 318 590	17 377 273	- 76 883

Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou Reprogrammations N	AE nouvelles ouvertes N	Total AE N	CP ouverts < N	Conso CP < N	Reports ou Reprogrammations N	CP nouveaux ouverts N	Total CP N	Restes à engager > N (AE)	Restes à payer > N sur AE consommées <= N (CP)
E6003-20N10 REHABILITATION BATIMENTS A	11 004 376	178 200	177 199	1 001	1 304 376	1 305 377	178 200	26 359	151 841	1 304 376	1 456 217	9 521 800	-
E6003-20N10 BATIMENT A AVENANT 2019	800 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	800 000	-
E6003-20N10 BATIMENT C	3 200 000	-	-	-	250 000	250 000	-	-	-	250 000	250 000	2 950 000	-
Total Réhabilitation bât A et C	15 004 376	178 200	177 199	1 001	1 554 376	1 555 377	178 200	26 359	151 841	1 554 376	1 706 217	13 271 800	-
E6003-20N10 CLOS COUVERT	658 490	153 370	152 892	478	297 936	298 414	158 370	24 842	133 528	297 936	431 464	207 184	- 5 000
E605-17N010 CLOS COUVERT	292 356	292 356	292 355	1	-	1	364 239	373 086	- 8 847	-	- 8 847	-	- 71 883
Total Clos Couvert	950 846	445 726	445 247	479	297 936	298 415	522 609	397 928	124 681	297 936	422 617	207 184	- 76 883
E6003-20N10 MISE EN ACCESSIBILITE	466 000	25 752	25 751	1	200 000	200 001	25 752	10 429	15 323	200 000	215 323	240 248	-
E605-17N020 ACCESSIBILITE HANDICAPE	491 034	491 034	490 982	52	-	52	491 034	474 284	16 750	-	16 750	-	-
Total Accessibilité	957 034	516 786	516 733	53	200 000	200 053	516 786	484 713	32 073	200 000	232 073	240 248	-
E8001-21N30 OPEN LAB IMMOBLIER	4 789 541	-	-	-	397 100	397 100	-	-	-	397 100	397 100	4 392 441	-
Total Open Lab	4 789 541	-	-	-	397 100	397 100	-	-	-	397 100	397 100	4 392 441	-
E205-17N080 PROTOCOLE NFC	200 000	120 000	120 000	-	-	-	120 000	40 000	80 000	-	80 000	80 000	-
Total Protocole NFC	200 000	120 000	120 000	-	-	-	120 000	40 000	80 000	-	80 000	80 000	-
Total	21 901 797	1 260 712	1 259 178	1 534	2 449 412	2 450 946	1 337 595	949 001	388 594	2 449 412	2 838 006	18 191 673	- 76 883
Ss total personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ss total fonctionnement	1 345 967	19 467	19 416	51	512 100	512 151	19 467	12 151	7 316	512 100	519 416	814 400	-
Ss total investissement	20 555 830	1 241 245	1 239 762	1 483	1 937 312	1 938 795	1 318 128	936 850	381 278	1 937 312	2 318 590	17 377 273	- 76 883

Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

Prévisions d'AE et de CP		Prévisions	Prévisions N (BI + BR)								Prévisions N+1 et suivantes								
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou	AE nouvelles	Total AE N	CP	Conso CP < N	Reports ou	CP nouveaux	Total CP N	AE prévues en	CP prévus en	AE prévues en	CP prévus en	AE prévues >	CP prévus >	
Régénération bât A et C	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000	300 000	300 000	300 000	0	0	0
	Investissement	14 404 376	0	0	-571 800	750 000	178 200	0	0	-571 800	750 000	178 200	1 254 376	1 254 376	5 750 000	5 750 000	7 221 800	7 221 800	7 221 800
Total Régénération bât A et C		15 004 376	0	0	-571 800	750 000	178 200	0	0	-571 800	750 000	178 200	1 554 376	1 554 376	6 050 000	6 050 000	7 221 800	7 221 800	7 221 800
Clos Couvert	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	22 601	0	0	7 601	0	0	0	0	7 601	0	7 601	15 000	15 000	0	0	0	0	0
	Investissement	928 245	292 356	292 356	90 770	55 000	145 770	364 239	369 988	85 020	60 000	145 020	282 936	282 936	207 184	207 184	0	0	0
Total Clos Couvert		950 846	292 356	292 356	98 371	55 000	153 371	364 239	369 988	92 621	60 000	152 621	297 936	297 936	207 184	207 184	0	0	0
Accessibilité	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	11 866	0	-50	-3 084	15 000	11 916	0	-3 898	764	15 000	15 764	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	945 168	491 034	491 032	-86 112	100 000	13 888	491 034	469 060	-64 140	100 000	35 860	200 000	200 000	240 248	240 248	0	0	0
Total Accessibilité		957 034	491 034	490 982	-89 196	115 000	25 804	491 034	465 162	-63 376	115 000	51 624	200 000	200 000	240 248	240 248	0	0	0
Open Lab	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	711 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	197 100	197 100	357 700	357 700	156 700	156 700	156 700
	Investissement	4 078 041	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000	200 000	1 936 000	1 936 000	1 942 041	1 942 041	1 942 041
Total Open Lab		4 789 541	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	397 100	397 100	2 293 700	2 293 700	2 098 741	2 098 741	2 098 741
Protocole NFC	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	200 000	40 000	40 000	-80 000	160 000	80 000	40 000	40 000	0	80 000	80 000	0	0	80 000	80 000	0	0	0
Total Protocole NFC		200 000	40 000	40 000	-80 000	160 000	80 000	40 000	40 000	0	80 000	80 000	0	0	80 000	80 000	0	0	0
Ss total Personnel		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ss total Fonctionnement		1 345 967	0	-50	4 517	15 000	19 517	0	-3 898	8 365	15 000	23 365	512 100	512 100	657 700	657 700	156 700	156 700	156 700
Ss total Investissement		20 555 830	823 390	823 387	-647 142	1 065 000	417 858	895 273	879 047	-550 919	990 000	439 081	1 937 312	1 937 312	8 213 432	8 213 432	9 163 841	9 163 841	9 163 841
TOTAL		21 901 797	823 390	823 337	-642 625	1 080 000	437 375	895 273	875 150	-542 555	1 005 000	462 445	2 449 412	2 449 412	8 871 132	8 871 132	9 320 541	9 320 541	9 320 541

Prévisions de recettes		Prévisions	Prévisions N		Prévisions en N+1 et suivantes		
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements < N	Encaissements prévus N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
Régénération bât A et C	Financement de l'Etat	33 700	0	33 700	0	0	0
	Autres financements publics	9 070 676	0	144 500	976 176	2 983 700	4 966 300
	Autres financements	0	0	0	0	0	0
Total Régénération bât A et C		9 104 376	0	178 200	976 176	2 983 700	4 966 300
Clos Couvert	Financement de l'Etat	0	0	0	0	0	0
	Autres financements publics	0	0	0	0	0	0
	Autres financements	363	0	0	0	0	0
Total Clos Couvert		363	0	0	0	0	0
Accessibilité	Financement de l'Etat	0	0	0	0	0	0
	Autres financements publics	0	0	0	0	0	0
	Autres financements	0	0	0	0	0	0
Total Accessibilité		0	0	0	0	0	0
Open Lab	Financement de l'Etat	0	0	0	0	0	0
	Autres financements publics	3 169 022	0	0	397 100	2 771 922	0
	Autres financements	0	0	0	0	0	0
Total Open Lab		3 169 022	0	0	397 100	2 771 922	0
Protocole NFC	Financement de l'Etat	0	0	0	0	0	0
	Autres financements publics	0	0	0	0	0	0
	Autres financements	0	0	0	0	0	0
Total Protocole NFC		0	0	0	0	0	0
Ss total Financement de l'Etat		33 700	0	33 700	0	0	0
Ss total Autres financements publics		12 239 698	0	144 500	1 373 276	5 755 622	4 966 300
Ss total Autres financements		363	0	0	0	0	0
TOTAL		12 273 761	0	178 200	1 373 276	5 755 622	4 966 300

Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

Prévisions d'AE et de CP		Prévisions	Prévisions N (BI + BR)										Prévisions N+1 et suivantes					
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou	AE nouvelles	Total AE N	CP	Conso CP < N	Reports ou	CP nouveaux	Total CP N	AE prévues en	CP prévus en	AE prévues en	CP prévus en	AE prévues >	CP prévus >
Contrats de recherche	Personnel	1 123 537,00	676 662,00	534 404,71	142 257,29	330 413,00	472 670,29	676 662,00	534 404,71	142 257,29	330 413,00	472 670,29	94 128,00	94 128,00	22 334,00	22 334,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	840 060,89	494 508,89	401 789,57	92 719,32	290 200,00	382 919,32	489 523,89	344 330,93	145 192,96	290 200,00	435 392,96	55 352,00	-10 162,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Investissement	3 311 097,00	2 062 475,00	2 025 209,43	37 265,57	1 028 896,00	1 066 161,57	1 964 005,00	1 433 253,82	530 751,18	1 028 896,00	1 559 647,18	219 726,00	219 726,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Contrats de recherche		5 274 694,89	3 233 645,89	2 961 403,71	272 242,18	1 649 509,00	1 921 751,18	3 130 190,89	2 311 989,46	818 201,43	1 649 509,00	2 467 710,43	369 206,00	303 692,00	22 334,00	22 334,00	0,00	0,00
Prestations et Cifre	Personnel	4 008 824,00	3 026 667,00	2 624 731,48	401 935,52	868 843,00	1 270 778,52	3 032 421,00	2 624 706,48	407 714,52	868 843,00	1 276 557,52	76 714,00	76 714,00	36 600,00	36 600,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	2 935 575,99	1 810 737,99	1 608 161,93	202 576,06	679 171,00	881 747,06	1 717 608,99	1 395 781,87	321 827,12	679 171,00	1 000 988,12	435 667,00	445 517,00	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00
	Investissement	822 015,00	691 192,00	639 885,05	51 306,95	100 823,00	152 129,95	697 992,00	500 104,87	197 887,13	100 823,00	298 710,13	25 000,00	25 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
Total Prestations et Cifre		7 766 414,99	5 528 596,99	4 872 778,46	655 818,53	1 648 837,00	2 304 655,53	5 448 021,99	4 520 593,22	927 428,77	1 648 837,00	2 576 265,77	537 381,00	547 231,00	51 600,00	51 600,00	0,00	0,00
Ss total Personnel		5 132 361,00	3 703 329,00	3 159 136,19	544 192,81	1 199 256,00	1 743 448,81	3 709 083,00	3 159 111,19	549 971,81	1 199 256,00	1 749 227,81	170 842,00	170 842,00	58 934,00	58 934,00	0,00	0,00
Ss total Fonctionnement		3 775 636,88	2 305 246,88	2 009 951,50	295 295,38	969 371,00	1 264 666,38	2 207 132,88	1 740 112,80	467 020,08	969 371,00	1 436 391,08	491 019,00	435 355,00	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00
Ss total Investissement		4 133 112,00	2 753 667,00	2 665 094,48	88 572,52	1 129 719,00	1 218 291,52	2 661 997,00	1 933 358,69	728 638,31	1 129 719,00	1 858 357,31	244 726,00	244 726,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
TOTAL		13 041 109,88	8 762 242,88	7 834 182,17	928 060,71	3 298 346,00	4 226 406,71	8 578 212,88	6 832 582,68	1 745 630,20	3 298 346,00	5 043 976,20	906 587,00	850 923,00	73 934,00	73 934,00	0,00	0,00

Prévisions de recettes		Prévisions	Prévisions N		Prévisions en N+1 et suivantes		
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements < N	Encaissements prévus N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
Contrats de recherche	Financement de l'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres financements publics	5 363 278,09	604 320,72	2 000 926,00	473 813,00	22 334,00	0,00
	Autres financements	110 604,00	-42 392,25	69 000,00	0,00	0,00	0,00
Total Contrats de recherche		5 473 882,09	561 928,47	2 069 926,00	473 813,00	22 334,00	0,00
Prestations et Cifre	Financement de l'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres financements publics	9 541 969,00	5 417 446,52	1 733 773,00	1 015 813,00	15 000,00	0,00
	Autres financements	9 541 969,00	5 417 446,52	1 733 773,00	1 015 813,00	15 000,00	0,00
Total Prestations et Cifre		9 541 969,00	5 417 446,52	1 733 773,00	1 015 813,00	15 000,00	0,00
Ss total Financement de l'Etat		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ss total Autres financements publics		5 363 278,09	604 320,72	2 000 926,00	473 813,00	22 334,00	0,00
Ss total Autres financements		9 652 573,00	5 375 054,27	1 802 773,00	1 015 813,00	15 000,00	0,00
TOTAL		15 015 851,09	5 979 374,99	3 803 699,00	1 489 626,00	37 334,00	0,00

Tableau 10 1010 : UTBM : Synthèse comptabilité générale et budgétaire

		BI 2021		
Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	1 165 192	
	2	Niveau initial du fonds de roulement	16 088 198	
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-1 694 168	
	4	Niveau initial de la trésorerie	17 782 366	
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée		
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	41 926 340	
	6	Résultat patrimonial	286 789	
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	1 686 689	
	8	Variation du fonds de roulement	-1 267 925	
	9	Opérations bilancielle non budgétaires	SENS	
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+	
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	-	
		Cautionnements et dépôts	+/-	
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	
		Variation de stocks	+/-	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/-	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+/-	
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/-		
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+/-		
12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-	1 267 925	
	12.a	Recettes budgétaires	40 406 556	
	12.b	Crédits de paiement ouverts	41 674 481	
13	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		-484 534	
14	Variation de la trésorerie = 12 + 13		-1 752 459	
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	376 688	
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-1 644 613	
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 - 13		484 534	
16	Restes à payer		251 859	
Stocks finaux	17	Niveau final de restes à payer	1 417 051	
	18	Niveau final du fonds de roulement	14 820 273	
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-1 209 634	
	20	Niveau final de la trésorerie	16 029 907	
		20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	2 191 754
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	13 838 153	

Les indicateurs

Financiers :

Fonds de roulement en jour	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Budget 2020	Budget 2021	Alerte	Objectif
(FRNG/Charges décaissables)*360	95	99	94	73	72	78	103	111	142	153	121	152	30	60
<i>en jour, Alerte < 30 jours, Obj. 99 j</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		

Taux de déficit	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Budget 2020	Budget 2021	Alerte	Objectif
Exédent > 2% des produits	-1,0%	0,6%	2,9%	2,2%	0,2%	1,8%	6,2%	4,1%	6,0%	5,0%	4,2%	0,7%	0,0%	>2%
<i>en %, alerte =0 %, Obj. > 2 %</i>	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		

Taux de rigidité des dépenses	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Budget 2020	Budget 2021	Alerte	Objectif
Charges obligatoires / Produits encaissables	82%	82%	82%	84%	85%	83%	79%	83%	84%	82%	84%	87%	85%	83%
<i>en %, Alerte =85 %, Obj. < 83 %</i>	+	+	+	+	-	+	+	+	+	+	+	-		

Taux d'autofinancement	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Budget 2020	Budget 2021	Alerte	Objectif
CAF / Produit encaissables	2%	3%	6%	3%	4%	6%	10%	8%	9%	9%	3%	5%	2%	>2%
<i>en %, > 2 %</i>	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		

*=budget 2015

Masse salariale :

Poids des charges de personnel	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Budget 2020	Budget 2021	Alerte	Objectif
Personnel / Produits encaissables	78%	78%	75%	76%	78%	75%	73%	73%	75%	71%	75%	73%	83%	<81%
<i>en %, alerte =83 %, Obj. < 81 %</i>	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		

MS (UTBM) / DGF	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Budget 2020	Budget 2021	Alerte	Objectif
Masse sal. / Dotation Etat	90%	92%	88%	91%	92%	91%	87%	93%	85%	88%	92%	93%		89%
	+	-	+	+	+	+	+	-	+	+	+	-		

Investissement :

Part autofinancement investissement	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Budget 2020	Budget 2021	Alerte	Objectif
CAF / Dépenses d'investissement	16%	39%	41%	38%	57%	67%	168%	128%	203%	106%	78%	26%	20%	>30%
<i>en %, alerte < 20 %, Obj. > 30 %</i>	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		

Taux de renouvellement patrimoine	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Budget 2020	Budget 2021	Alerte	Objectif
Investissements / valeur brute patri.	6,6%	3,5%	6,2%	6,2%	3,3%	3,6%	2,5%	2,8%	2,1%	4,4%	4,6%	8,0%	4,0%	>6%
<i>en %, alerte < 4 %, Obj. > 6 % (env 15 ans)</i>	+	-	+	+	-	-	-	-	-	+	+	+		
Renouvellement du patrimoine (année) :	17	29	16	16	30	28	40	36	47	23	22	13	25	<17

Recettes :

Taux de flexibilité des recettes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Budget 2020	Budget 2021	Alerte	Objectif
Subv Etat/Produits encaissables	83%	81%	81%	78%	80%	78%	77%	78%	87%	80%	82%	79%	87%	>87%
<i>en %, alerte >87%</i>	+	+	+	+	+	+	+	+	-	+	+	+		

Projet Annuel de Performance



Bâtiment A – Concours d' architecte – Octobre 2020

bibliothèque, terrasses et jardin : nouvelle identité au coeur du campus

Table des matières

Introduction	3
A – Les jalons économiques	3
B – Les dépenses	4
C – Les recettes	6
D – Les recettes propres	8
E- La trajectoires salariale	8

INTRODUCTION

La construction du Budget Initial 2021 est opérée selon un processus inédit. L'exécution budgétaire 2020 fut marquée par un premier budget rectificatif construit en mai 2020, à l'issue de la première période de confinement, sur la base de constats et de projections au 31 décembre 2020 sévères, notamment en matière de pertes de recettes.

Au regain d'activité, notamment au niveau du SAIC, apparu à la rentrée universitaire, a suivi la seconde période de confinement, avec une activité résiduelle et néanmoins prometteuse au SAIC, et un retrait inédit au niveau des dépenses. Le Budget Rectificatif n°2/2020 de l'année 2020, présenté à la séance du Conseil d'administration du 18 décembre, viendra constater les derniers éléments en possession. Les incertitudes sont donc grandes à la rédaction du Budget Initial 2021.

La stratégie pluriannuelle, développée dans le cadre du Dialogue Stratégique et de Gestion (DSG), reprise pour l'année 2020 au travers de la lettre de cadrage, nécessite donc plus que jamais, l'utilisation de jalons d'exécution.

Ce Projet Annuel de Performances (PAP) est initié par la sélection de neufs indicateurs de structure, regroupés en quatre familles : financiers, de masse salariale, d'investissement, de recettes.

Ils forment le cœur de la stratégie budgétaire et leur mise en perspective, depuis 2010, nous permet d'observer les exécutions depuis cette année et les prévisions 2020 et 2021.

Ces jalons fixés, le projet annuel de performance s'attachera ensuite à souligner les points saillants de la stratégie mise en œuvre pour cette construction budgétaire. Les masques de construction, en matière d'autorisation d'engagement et crédits de paiement, en sections de fonctionnement et investissement, seront décrits dans la première section. Les deux chapitres suivants éclaireront la stratégie en termes de recettes et porteront une attention sur le projet d'internalisation du CFA, ambition relevée dans le cadre du dialogue de stratégie et de gestion 2/2020. Le dernier chapitre, éminemment significatif, est consacré aux perspectives de masse salariale. Des échanges spécifiques sont apportés aux questions du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) et celles des recrutements sur l'année considérée.

A – LES JALONS ECONOMIQUES : FINANCIERS, DE MASSE SALARIALE, D'INVESTISSEMENT, DE RECETTES

Financiers :

Fonds de roulement en jour	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Budget 2020	Budget 2021	Alerte	Objectif
(FRNG/Charges décaissables)*360	95	99	94	73	72	78	103	111	142	153	121	114	30	60
en jour, Alerte < 30 jours, Obj. 99 j	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Taux de déficit	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Budget 2020	Budget 2021	Alerte	Objectif
Exédent > 2% des produits	-1,0%	0,6%	2,9%	2,2%	0,2%	1,8%	6,2%	4,1%	6,0%	5,0%	0,2%	0,7%	0,0%	>2%
en %, alerte =0 %, Obj. > 2 %	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		
Taux de rigidité des dépenses	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Budget 2020	Budget 2021	Alerte	Objectif
Charges obligatoires / Produits encaissables	82%	82%	82%	84%	85%	83%	79%	83%	84%	82%	89%	87%	85%	83%
en %, Alerte =85 %, Obj. < 83 %	+	+	+	+	-	+	+	+	+	+	-	-		
Taux d'autofinancement	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Budget 2020	Budget 2021	Alerte	Objectif
CAF / Produit encaissables	2%	3%	6%	3%	4%	6%	10%	8%	9%	9%	3%	5%	2%	>2%
en %, > 2 %	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		

*=budget 2015

Masse salariale :

Poids des charges de personnel	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Budget 2020	Budget 2021	Alerte	Objectif
Personnel / Produits encaissables	78%	78%	75%	76%	78%	75%	73%	73%	75%	71%	74%	73%	83%	<81%
en %, alerte =83 %, Obj. < 81 %	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		

MS (UTBM) / DGF	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Budget 2020	Budget 2021	Alerte	Objectif
Masse sal. / Dotation Etat	90%	92%	88%	91%	92%	91%	87%	93%	85%	88%	93%	93%		89%
	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		

Investissement :

Part autofinancement investissement	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Budget 2020	Budget 2021	Alerte	Objectif
CAF / Dépenses d'investissement	16%	39%	41%	38%	57%	67%	168%	128%	203%	106%	16%	27%	20%	>30%
en %, alerte < 20 %, Obj. > 30 %	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	+		

Taux de renouvellement patrimoine	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Budget 2020	Budget 2021	Alerte	Objectif
Investissements / valeur brute patri.	6,6%	3,5%	6,2%	6,2%	3,3%	3,6%	2,5%	2,8%	2,1%	4,4%	9,3%	7,3%	4,0%	>6%
en %, alerte < 4 %, Obj. > 6 % (env 15 ans)	+	-	+	+	-	-	-	-	-	+	+	+		
Renouvellement du patrimoine (année) :	17	29	16	16	30	28	40	36	47	23	11	14	25	<17

Recettes :

Taux de flexibilité des recettes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Budget 2020	Budget 2021	Alerte	Objectif
Subv Etat/Produits encaissables	83%	81%	81%	78%	80%	78%	77%	78%	87%	80%	80%	79%	87%	>87%
en %, alerte >87%	+	+	+	+	+	+	+	+	-	+	+	+		

B – LES DEPENSES

Les plafonds de dépenses en section de fonctionnement, qui seront alloués aux Centres de Responsabilités Budgétaires (CRB) de l'UTBM, ont été nettement revus à la baisse, afin de pouvoir compenser une partie des prévisions de pertes de recettes et la compensation des charges spécifiques liées aux mesures sanitaires déployées au sein de l'établissement. Ainsi, la section de fonctionnement a été globalement réduite de 14% (passant de 6 702 053 € au BI 2020 à 5 777 176 €). Cette minoration recouvre deux types d'actions : des Crédits de Paiement (CP) dont le niveau a été maintenu (fluides, contrats de maintenance, etc.) d'une part, des dépenses liées à des questions d'opportunité qui, de facto, ont été réduites de 23% d'autre part.

Les dialogues budgétaires conduits avec chaque responsable de CRB ont permis de repérer et mesurer les zones de tension ou, au contraire, les marges dégagées, une fois les plafonds appliqués aux projets déployés par CRB. La Communauté, dans son ensemble, a très majoritairement compris les enjeux. Les projets présentés en commission budgétaire ont tous été le fruit de travaux internes conséquents. Quelques dépassements de plafonds, lorsqu'ils ont été soumis à débats, ont été isolés et repérés afin de pouvoir bénéficier d'abondements de crédits ou, tout du moins, d'inscrire et prendre date pour accompagner ultérieurement, au vu des résultats de l'exercice 2020, qui s'annoncent prometteurs.

Le seul volet d'activité de l'UTBM qui n'a pas été impacté par cet effort collectif est celui de la recherche. Le mécanisme des « Crédits récurrents », fixé dans les statuts de la ComUE UBFC, figent des niveaux de crédits hors des stratégies budgétaires de chaque établissement fondateur de la ComUE UBFC. Ainsi, ces activités ne tombent pas sous le coup du droit commun à l'UTBM pour 2021 avec des crédits amputés, au budget initial, de 14% en section de fonctionnement, mais bénéficient au contraire d'une augmentation de 14%, ainsi que détaillé dans le tableau 1.

Tableau 1

Equipes	2021	2020	2019
CIAD	28 149 €	18 001 €	32 258 €
ELLIADD	11 798 €	31 206 €	21 505 €
FEMTO-ST	101 991 €	81 232 €	77 419 €
ICB	79 031 €	60 993 €	58 065 €
NIT	10 154 €	10 604 €	10 753 €
Total UTBM	231 123 €	202 036 €	200 000 €
Progression / année précédente	14%	1%	

La projection financière pour l'année 2021 en termes de masse salariale est de 25 628 483 €. Le cinquième chapitre de cette note, adossée aux « tableaux de projection de la masse salariale », sera entièrement dédié à cette question.

Concernant la section des investissements, les Projets Pluriannuels d'Investissement (PPI) ont été reprogrammés de la manière suivante : clos couvert 297 936 €, mise en accessibilité 200 000 €, bâtiment A 1 304 376 €, CRUNCH Lab 397 100 €, à quoi s'ajoute l'aménagement de la plateforme TITAN pour 575 000 €. Tout en restant dans la ligne tracée en matière de projection budgétaire pluriannuelle présentée au travers du Dialogue Stratégique et de Gestion, mais en s'écartant des premières projections signifiées par la lettre de cadrage budgétaire, une somme d'un million d'euros est inscrite en section d'investissement. Elle correspond au chiffrage récemment parvenu de l'aménagement complet de 977 m², tant au bâtiment « Pont » qu'à la plateforme technologique « Titan » à Sevenans. Cet investissement correspond à l'adaptation complète des locaux aujourd'hui destinés à des activités très diverses, dont le stockage de pièces détachées ou des bureaux, en locaux capables d'accueillir les formations de la FISE « systèmes industriels » et de la FISA « logistique industrielle » et offrir aux étudiants du cycle de « tronc commun » des plateaux technologiques entièrement revisités. Cette décision permet de finaliser en 2021. Ce projet engagé depuis deux ans. Elle est cohérente avec la décision de réserver prioritairement les dépenses directement financées par le fond de roulement au co-financement des projets bâtimentaires fixés dans un plan d'ensemble représenté par le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) voté le 15 mars 2019. Enfin, les perspectives de fin d'exercice 2020 laissent confiants dans les marges dégagées et le niveau de Capacité d'Autofinancement. Certains investissements restent présentés dès le budget initial 2021 dans le domaine de la jouvence ou la modernisation d'équipements. Ils seront pour l'essentiel réservés sur une ligne bloquée au Service de la Gestion Budgétaire afin de conserver une marge décisionnelle une fois les comptes 2020 arrêtés. L'accent est porté sur les besoins exprimés par la DTN concernant les besoins numériques significatifs dans la prévision d'une année fortement marquée par l'enseignement à distance pour les étudiants et le télétravail pour les agents. L'investissement prévisionnel est de 4 494 226 € pour la société UTBM, et de 1 620 321 € pour la société SAIC.

Cette mise en perspective, en attente du résultat de l'exercice 2020, permettra également de conserver le choix arrêté depuis plusieurs années de limiter le prélèvement sur Fond De Roulement (FDR) à la Capacité d'Autofinancement (CAF) dégagée au 31 décembre de l'année précédente. C'est également un gage au niveau des crédits de paiement en section de fonctionnement. Le tableau 2 détaille, sur trois années, le niveau des prévisions budgétaires N+1 en matière de FDR, le prélèvement ou apport annuel et la charge d'amortissement.

Tableau 2

Année	Prévision FDR Budget Initial	FDR au 31/12/N-1	Jours de FDR	Variation Annuel	Variation jours de FDR
2020	11 674 157 € *	11 836 130 € *	121 *	- 2 084 983 € *	- 21 *
2019	11 927 295 €	13 921 113 €	153	1 197 640 €	13
2018	9 744 504 €	12 723 473 €	142	2 411 220 €	27

* Prévision budgétaire en projection au 31/12/2020

Les apports ou prélèvements sont consécutifs à la correcte consommation des crédits de paiement, puis au constat de l'excédent ou déficit budgétaire. Le tableau 3 fait état des prélèvements sur FDR (recettes d'investissements neutralisées), budgétaires dans un premier temps (2017-2018-2019-2020), puis constatés dans un second temps, ainsi que les taux de réalisation des autorisations accordées.

Tableau 3

Année	Prévision budgétaire	Réalisé €	Réalisé %	Dotation annuelle amortissements
2020	3 247 019 €			
2019	2 250 292 €	2 161 418 €	96%	3 070 493 €
2018	1 480 460 €	1 239 564 €	84%	3 871 945 €
2017	2 459 729 €	1 980 637 €	84%	3 921 536 €

Le tableau 4 fait état de la mobilisation du FDR, à savoir ses différents chapitres d'engagement. La « contractualisation » consacre une fraction figée du FDR par des engagements irrévocables et reconnus comme tels par les services académiques. Ce niveau, de 19%, progresse pour atteindre 50% par le mécanisme d'engagements imminents, mais non contractualisés, pour 3 090 150 €, soit 22%. Ce niveau est celui qu'il convient de retenir. Il est contraint et engage l'établissement à une grande prudence pour les années à venir, fautes d'aboutissements des opérations majeures aujourd'hui initiées : réfections des bâtiments A et C, déploiement du CRUNCH Lab, mise en cohésion du pôle Industrie 4.0.

Tableau 4

	Montant	%/FDR 2019
FDR Contractualisé	2 586 490 €	19%
Provisions	1 271 514 €	9%
FDR disponible	10 063 109 €	72%

Un budget rectificatif n°1-2021 permettra d'opérer une revue d'ensemble de l'exécution en milieu d'année, éclairée par les résultats comptables de l'exercice 2020. C'est à ce moment, avec le minimum d'incertitudes, que pourront être déclenchées, ou non, des opérations complémentaires de type « jouvences » de matériels, ou rafraichissements.

C – LES RECETTES

Les recettes pour l'année 2021 sont revues à la baisse, notamment :

- les droits d'inscriptions, impactés par une baisse des inscriptions des étudiants étrangers (estimée à 50%), soit une base de 2 332 étudiants pour une moyenne des frais d'inscription de 601 € pour les ingénieurs ;
- une baisse de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC), due à la baisse du nombre d'inscrits, soit 94 092 € de CP ;

- une formation continue impactée par une année exempte (2020-2021) de nouvelles inscriptions à la formation styliste prototypiste Espera SBARRO, soit 230 324 € ;
- une recette de Taxe d'Apprentissage (TA) relativement stable à 510 000 €, soit une confirmation de baisse d'environ 50%.

Aucune baisse de la fraction dédiée aux « frais de gestion » des programmes Erasmus, soit 91 600 €, n'est prévue, ce qui est optimiste. Les subventions du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté (CR-BFC) et du SGAR actuellement en cours de planification participeront au financement du CRUNCH Lab à hauteur de 406 600 €. A cela s'ajoutent 70 000 € de subventions permettant la mise à niveau du réseau régional informatique SEQUANET.

L'UTBM se positionne pour bénéficier du plan de relance des investissements de l'Etat afin de palier l'impact de la COVID 19 et relancer l'économie nationale. Ainsi, ce sont de l'ordre de 5 000 000 € qui pourraient être alloués pour la rénovation du Bâtiment A, 3 200 000 € pour le Bâtiment C et 220 000 € pour le changement de la chaufferie du site de Belfort. Soit un total de 8 420 000 € sur 5 ans. Pour 2021, ce sont 1 304 376 € du Bâtiment A (dont 300 000 € du transfert de formations de Belfort à Sevenans) qui seraient financés grâce au plan de relance, ainsi que 595 000 € pour l'aménagement de la Plateforme TITAN.

Les projets non retenus pourraient être proposés à financement par le CPER à venir. Cette visibilité d'ensemble permettra de mesurer le niveau de financement complémentaire à apporter en propre par l'UTBM et donner la pleine perspective de consommation du fond de roulement. Par ailleurs, un projet majeur, intitulé « Mobilitec », est déployé sur le site de Montbéliard, en partenariat étroit avec la collectivité « Pays de Montbéliard Agglomération ». Ce projet vise à la construction d'une plateforme technologique orientée vers les mobilités du futur. L'enveloppe globale s'élèvera à 2 820 000 €, dont 250 000 € concernant la tranche des travaux 2021. Ce point remarquable fera l'objet d'un chapitre spécifique du rapport budgétaire.

Les autres recettes significatives sont :

- UTSEUS : 250 000 € (impactés directement par la pandémie) ;
- Les cordées de la réussite : 13 100 € ;
- La refacturation de salaires pour agents mis à disposition d'autres opérateurs de l'Etat : 240 276 € ;
- La formation Espera SBARRO : 47 500 € (PMA) ;
- les projets internationaux : 41 062 € ;
- la refacturation FCLAB : 140 045 € ;
- diverses recettes : 35 861 €.

Les recettes issues du mécénat de la Fondation sont estimées à 3 000 €.

Enfin, des recettes propres sont maintenues à un niveau proche de 2020, pour 845 613 €, suivant :

- 630 000 € du CFAI (financement alternance) ;
- diverses refacturations de fluides ;
- diverses refacturations de locaux (au CROUS et au CNAM) ;
- 12 750 € de recettes CRUNCH Lab.

Concernant le SAIC, les indicateurs d'activité nourrissent une vraie incertitude. Celles-ci ne sont pas liées aux prévisions de recettes et de dépenses, placées à un niveau supérieur au budget initial 2020. L'examen en cours d'année 2020 nous avait conduit à des mesures de précautions, réduisant en cela les prévisions. La fin d'année marque un net redressement, tant au niveau des prestations industrielles que des conventions. Plusieurs paramètres entrent en considération pour l'estimation du budget SAIC, dont l'impact de la pandémie, le lancement ou non des projets signés en cours et leur exécution dans le temps. Les bases choisies pour former une année de référence sont celles de l'année 2017, période au cours de laquelle les prestations avaient chuté par rapport à 2016, avant une reprise à la hausse en 2018 et 2019. Est questionnée

à cet endroit, et ce n'est pas la première fois, la grande difficulté à anticiper les mouvements dans l'activité SAIC. Le phénomène est largement amplifié par écho par la situation économique du pays.

D – LES RECETTES PROPRES : UN PLAN AMBITIEUX POUR UN GISEMENT NOUVEAU

Un certain nombre d'activités peuvent générer des ressources propres, acquises par l'établissement en sus de la subvention pour charges de service public (SCSP). Les plus emblématiques sont les actions partenariales conduites au profit et contre financement d'entreprises marchandes ou d'organismes publics. Elles sont gérées par le SAIC. Ce dernier a généré, au titre de l'année 2019, 3 312 601 € de recettes, soit 9% des recettes globales de l'UTBM, et 46% des recettes hors subvention pour charges de service public.

L'importance que revêt le chapitre des ressources propres universitaire est attentivement souligné et observé par les autorités de tutelle. En effet, peuvent émerger à cet endroit des indicateurs de dynamisme, voire de connexion intense avec l'environnement économique, et plus généralement sociétal, que développe chaque université.

Dans le cadre du dialogue stratégique et de gestion, un indicateur important vient éclairer cette notion de ressources propres, ainsi que son poids relatif proportionné à l'ensemble du budget. Il s'agit du ratio « ressources propres/produits encaissables ». Au titre de l'année 2019, ce ratio était de 20%, soient 7 197 229 € de ressources propres et 36 218 860 € de produits encaissables. La prévision budgétaire 2020 fait état d'un ratio de 15%.

L'établissement entre donc dans une phase d'étude d'opportunité ayant pour perspective d'acquérir la maîtrise complète du dispositif des formations d'ingénieurs sous statut d'apprentis. La maturité et la solidité du dispositif, qui existe depuis la rentrée universitaire 2008 à l'UTBM, permet de former 300 élèves ingénieurs par an, inscrits au sein de quatre spécialités habilitées par la commission des titres de l'ingénieur (CTI) : mécanique, informatique, logistique industrielle et génie électrique. 150 entreprises sont mobilisées, et ce ne sont pas moins de 500 ingénieurs qui furent diplômés en 12 années par la voie de l'apprentissage, dans le cadre d'un accord avec le CFAI-IUMM. Ce dernier assure le conventionnement et les aspects administratifs des formations, l'UTBM assurant 65% des 600 heures annuelles de formation pour des cursus trisannuels, les entreprises signataires assurant les 1 000 heures de formation en sites professionnels. Jusqu'en 2019, les crédits de l'apprentissage faisaient l'objet d'un circuit spécifique géré par les collectivités régionales. La réforme du 5 septembre 2018, portant sur *la liberté de choisir son avenir professionnel*, réoriente ces flux financiers. C'est cette possibilité offerte dans la création d'organismes de formation habilités par le ministère du travail que l'établissement ambitionne de saisir. L'UTBM a placé ce projet en tête des trois actions prioritaires soutenues dans le cadre du dialogue stratégique et de gestion en mai 2020. Il a été satisfaisant de découvrir, par la notification du 31 juillet 2020 du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation, un financement spécifique de 36 800 € pour la réalisation d'une mission d'expertise. La recette actuelle est de 563 558 € (période d'observation 2019). Une perspective optimiste serait une recette de 2 500 000 €, sur une base de 8 500 € annuels par apprentis (hypothèse optimiste car basée sur des effectifs saturés et des prises en charges intégrales par les organismes collecteurs).

E- LA TRAJECTOIRE SALARIALE

Les prévisions de masse salariale des personnels de l'établissement 2021 s'élèvent à 25 628 483 €. C'est une progression constante, année après année. Elle s'explique notamment par l'évolution du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) détaillée dans le tableau 5.

Le GVT positif représente un impact conséquent. La politique de l'UTBM vise à proposer aux agents contractuels un déroulement de carrière comparable à celui des fonctionnaires, par des grilles équivalentes aux agents statutaires et des possibilités de changements de grilles, selon les mêmes conditions théoriques de promouvabilité que les personnels titulaires.

Aussi, la dimension de l'établissement lui permet de suivre l'évolution des avancements d'échelon à l'ancienneté, individu par individu, sur les trois prochaines années, afin d'évaluer son impact sur la masse salariale globale, autant pour les personnels titulaires que les agents.

Tableau 5

GVT positif Budget 2021 : coût total charges comprises (dont EAP N-1)	
BIATSS titulaires	120 632 €
Enseignants titulaires	153 118 €
BIATSS contractuels	39 548 €
Enseignants contractuels	20 038 €
Total	333 336 €

S'agissant du Glissement Technicité et des éventuelles promotions de corps ou de grade, celles-ci sont évaluées en prenant en compte une moyenne par catégorie de personnels (corps et grades), en distinguant les enseignants, les enseignants-chercheurs et les BIATSS, répartis en trois catégories hiérarchiques. Cette moyenne est évaluée sur les cinq dernières années. Elle est ensuite ventilée dans la structure d'emploi.

S'agissant du GVT Négatif, celui-ci est sous-évalué par la conséquence de remplacements d'agents titulaires par des agents contractuels. Cet effet ne se traduit pas directement par du GVT négatif, mais impacte la structure d'emplois. Or, 43% des agents sont contractuels à l'UTBM. Ce taux, important comparé aux autres établissements d'enseignement supérieur, s'explique en partie par la difficulté à recruter des fonctionnaires, la localisation présentant une faible attractivité. Les postes vacants sont presque systématiquement pourvus d'abord par un agent contractuel avec un ancrage local, qui, par la suite, est incité à se présenter à des concours de recrutements ouverts pour des postes de fonctionnaires.

Ces remplacements n'étant pas comptabilisés dans le GVT, le GVT Négatif est donc peu élevé. Pourtant, de nombreux départs en retraite sont prévus les trois prochaines années. Ils sont évalués, pour 2021, en fonction des demandes des agents qui se manifestent en février N-1 pour informer l'établissement de leur départ l'année suivante. Pour l'estimation des départs N+2 et N+3, elle est définie à l'aide de la pyramide des âges et de l'analyse croisée de cette dernière avec une moyenne d'âge de départ en retraite par corps. L'analyse des derniers bilans sociaux démontre que l'âge moyen de départ en retraite varie fortement d'un corps à l'autre. A titre d'exemple, la moyenne d'âge de départ en retraite d'un enseignant-chercheur avoisine la limite d'âge de 67 ans, alors que des personnels BIATSS de catégorie C justifient fréquemment un départ en retraite pour carrière longue dès l'âge de 60 ans.

Aussi, en 2021, il est décompté le départ en retraite d'un professeur des universités, un maître de conférences, et trois personnels titulaires de catégorie B.

Ces évolutions seront à prendre en compte dans les choix stratégiques de l'établissement, notamment ceux qui définiront les prochaines campagnes emplois.

Poursuivre la politique initiée en 2017 de résorption du déficit d'enseignants-chercheurs suite aux départs en retraite non remplacés en 2015 et 2016 consiste à orienter les campagnes d'emplois, d'une part vers des recrutements d'enseignants-chercheurs, et d'autre part, vers un plan de résorption de la précarité et une meilleure adéquation des postes avec les fonctions exercées pour les personnels BIATSS. Les prochaines campagnes d'emploi ne prévoient pas de création d'emplois supplémentaires, mais plutôt des restructurations et des transformations d'emplois.

La politique de l'établissement vise à renforcer le taux d'encadrement pour atteindre l'objectif de 30 professeurs des universités. A ce titre, la part de professeurs des universités à l'UTBM parmi les enseignants-chercheurs est passée de 25% en 2017 à 29% en 2019. Ce taux est en constante augmentation et celle-ci se poursuivra sur les trois prochaines années.

Depuis 2018, des postes de professeurs des universités sont ouverts au titre de l'article 46-3 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs pour les maîtres de conférences titulaires d'une habilitation à diriger les recherches (HDR). En effet, en 2019, 44% du corps des maîtres de conférences sont titulaires d'une HDR et une procédure spécifique de recrutement par cette voie est mise en place dans l'établissement afin de leur permettre, le cas échéant, d'accéder aux fonctions de professeurs des universités. En 2018, deux postes ont été pourvus sous cette forme, un en 2019, et un en 2020. Un dernier sera ouvert à la campagne 2021. Cette politique vise à repyramider les effectifs des enseignants-chercheurs, tout en maîtrisant le GVT, car les candidats potentiels sont des maîtres de conférences expérimentés, parfois déjà sur une grille de MCF hors classe.

De même, les départs en retraite prévisionnels des professeurs des universités sont compensés et offerts au recrutement puisque trois postes de professeurs des universités sont prévus à la campagne d'emplois 2021.

Afin de renforcer le taux d'enseignants-chercheurs, et dans la continuité de la politique initiée en 2017, des postes d'enseignants du second degré vacants seront transformés en postes de maîtres de conférences. Il est à noter un effectif élevé d'enseignants titulaires de corps affectés prioritairement dans l'enseignement scolaire (35 en 2018, 32 en 2019), qui représentait 28% des enseignants et enseignants-chercheurs titulaires en 2017, puis 26% en 2019. Ce taux est en baisse constante mais reste encore aujourd'hui plus élevé que la moyenne nationale (19%). La tendance est donc d'augmenter le nombre d'enseignants-chercheurs par un mécanisme de repyramidage, en utilisant notamment des supports vacants suite à départ en retraite.

S'agissant des heures d'enseignement, les heures non statutaires représentent 36% des HETD réalisées, environ 20% réalisées en heures complémentaires et 16% en vacances. Ces taux restent constants, année après année. Ce constat est très étonnant car, tel qu'explicité précédemment, des recrutements significatifs ont eu lieu depuis 2016 dans la filière enseignante. L'objectif pour les trois prochaines années vise à réduire les heures complémentaires et à augmenter les heures effectuées par des vacataires extérieurs, issus en particulier de l'industrie.

Il est à noter toutefois qu'une partie des heures complémentaires versées se substituent aux primes des personnels enseignants et enseignants-chercheurs, par le référentiel d'équivalence horaire. L'établissement ne verse pas en effet de primes de charges administratives (PCA) ni de primes de responsabilité pédagogiques (PRP). L'UTBM a fait le choix d'utiliser le référentiel d'équivalence horaire pour permettre aux enseignants-chercheurs de se décharger d'une partie de leur service pour assurer des responsabilités pédagogiques ou administratives, puis se faire rémunérer en heures complémentaires dans la limite de 128 HETD pour les heures du référentiel. Aussi, un montant de 448 093€ est prévu au titre des heures complémentaires et 183 105 € au titre du référentiel. Le total des heures complémentaires et vacances est estimé annuellement à 1 171 797 €. Ce montant reste constant, année après année. C'est pourquoi il n'est pas envisagé une évolution sur les trois prochaines années. La marge de progrès, en termes de maîtrise de ce volume horaire, reste élevée et prioritaire depuis plusieurs années.

Afin de cibler au mieux les recrutements des enseignants-chercheurs pour les années à venir, le bilan social 2019 a été enrichi d'une cartographie des emplois d'enseignants et enseignants-chercheurs avec deux points d'entrée :

- l'une par affectation (pôle thématique) ;
- l'autre par section CNU, permettant ainsi d'identifier plus facilement les besoins de l'établissement par pôle d'enseignement de recherche et par discipline.

Concernant les campagnes emplois des personnels BIATSS des trois prochaines années, dans la continuité de la politique des années précédentes, il n'est pas envisagé de procéder à de nouvelles créations d'emplois, mais plutôt transformer des supports, dans le cadre du plan de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences.

Afin d'étendre le plan de résorption de la précarité initié par le dispositif Sauvadet en 2012 et poursuivi au cours des cinq années suivantes, puisque les agents contractuels représentent environ 43% des personnels de l'établissement en 2019 (ils étaient 46,5% en 2017), il est prévu d'ouvrir des concours permettant aux agents contractuels, qui n'étaient pas éligibles aux concours de recrutements dits « Sauvadet », de se présenter à un concours de droit commun.

Par ailleurs, dans le respect de la réglementation, des recrutements seront réservés aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi, l'établissement mettant en œuvre son plan d'action en faveur des personnels en situation de handicap. L'évolution du nombre de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) des dernières années peut en témoigner, ainsi que détaillé dans le tableau 6.

Tableau 6

Années	BOE
2019	16
2018	13
2017	13
2016	8

De même, dans la poursuite du plan de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, des supports BIATSS pourront être transformés pour répondre aux besoins de l'établissement et permettront d'offrir une meilleure adéquation entre les postes et les fonctions occupées. Une cartographie des emplois BIATSS est mise à jour annuellement dans le bilan social, permettant ainsi d'identifier les besoins par secteur et par branche d'activités professionnelles.

Des concours seront donc ouverts au cours des trois prochaines années, permettant notamment de stabiliser les équipes dédiées aux métiers comptables, financiers et administratifs.

Par ailleurs, depuis 2019, les étudiants qui effectuent toute forme de vacation bénéficient désormais d'un contrat étudiant, dans le cadre des missions définies dans le Code de l'éducation :

- accueil des étudiants ;
- assistance et accompagnement des étudiants handicapés ;
- tutorat (nouveau 2020) ;
- soutien informatique et aide à l'utilisation des nouvelles technologies ;
- service d'appui aux personnels des bibliothèques ;
- animations culturelles, scientifiques, sportives et sociales ;
- aide à l'insertion professionnelle ;
- promotion de l'offre de formation.

Au cours de l'année 2019, 61 emplois étudiants ont été pourvus. Il est à prévoir des postes supplémentaires, à compter de 2021, notamment dans le cadre du renforcement de la mise en place en 2020 du tutorat, spécifiquement en direction des étudiants du cycle de formation « Tronc Commun ». Ainsi, un montant annuel de 50 000 € est réservé pour les années 2021, 2022 et 2023. Chaque année, l'UTBM répondra à l'appel à projet émis par le CRBFC. Ceci permet d'obtenir une recette spécifique pour une partie de ces emplois. Cette recette s'élève en 2020 à 24 000 €, mais elle peut varier chaque année en fonction des possibilités financières du CRBFC.

Ainsi, l'établissement, soucieux de maîtriser sa masse salariale, ne prévoit pas de création d'emplois supplémentaire pour les trois prochaines campagnes d'emplois, mais plutôt un repyramidage des effectifs afin d'augmenter le nombre d'enseignants-chercheurs, de résorber la précarité et adapter les supports aux évolutions des fonctions, tout en maîtrisant le GVT.